

● ALGÉRIE - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

**Un partenariat
industriel
et énergétique
en marche**

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● 29^{ÈME} ÉDITION DU SILA

**Une participation
record de
51 pays
et 300 000
titres**

(P3)



8^E SOMMET DU GECF À MOSCOU

Tebboune plaide pour un gaz pilier de la sécurité énergétique mondiale et un investissement durable



Depuis la capitale russe, Moscou, où se déroulent les travaux de la 8^e réunion au sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), l'Algérie a plaidé pour le renforcement des investissements durables et la défense du gaz naturel comme énergie d'avenir. Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a pris part, hier, à Moscou, aux travaux du Sommet, où il a été accueilli par le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine. Avant le début des travaux, qui se sont tenus au Centre de commerce international de Moscou, une photo de famille des chefs de délégation a été prise.

(Lire en Page 4)

● LA NESDA SOUTIENT 70 000 PORTEURS DE PROJETS

**Vers l'augmentation du
plafond de financement
à 2 milliards de centimes**

(P5)

● PALESTINE OCCUPÉE

**Guterres alerte sur un
risque croissant de
«nettoyage ethnique»**

(P12)

Kylian Mbappé perd trois contrats publicitaires en Chine après une polémique sur Mao Zedong

L'international français Kylian Mbappé se retrouve au cœur d'une polémique en Chine après la diffusion d'une vidéo dans laquelle il semble plaisanter au sujet de Mao Zedong, provoquant la rupture de trois contrats publicitaires et une réaction officielle de Pékin. Interrogé mardi, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Guo Jiakun, toujours cité par les médias français, a déclaré que « tout propos ou tout acte qui blesse les sentiments du peuple chinois se heurte naturellement à un rejet commun de la part de l'ensemble de la société chinoise ». Trois entreprises chinoises, Dongpeng, Mengniu et Milkground, ont annoncé mettre immédiatement fin à leurs partenariats avec l'attaquant du Real Madrid, invoquant une politique de « tolérance zéro » envers les propos portant atteinte aux « sentiments nationaux ». La controverse est née d'une vidéo diffusée lundi soir, apparemment issue de l'émission The Bridge, animée sur YouTube par Aurélien Tchouaméni. Dans cette séquence, Mbappé évoque un montage humoristique représentant son visage superposé à celui d'un homme qu'il présente comme « un dictateur chinois », faisant apparemment référence à Mao Zedong, fondateur de la République populaire de Chine en 1949.

La polémique a rapidement pris de l'ampleur sur les réseaux sociaux chinois. Sur Weibo, l'annonce de la rupture du partenariat avec Dongpeng a cumulé environ 430 millions de vues.

Selon la presse française, Mbappé aurait également été empêché de publier sur la plateforme Xiaohongshu pour « violation des règles de la communauté ».

Très populaire en Chine, le capitaine de l'équipe de France avait participé à plusieurs campagnes publicitaires dans le pays, notamment lors de la dernière Coupe du monde. Dans un communiqué publié mardi en français, en anglais et en mandarin, Kylian Mbappé a, de son côté, présenté ses excuses, reconnaissant avoir tenu des « propos maladroits ».

« Je présente mes excuses à toutes celles et ceux que mes mots ont heurtés », a déclaré l'attaquant du Real Madrid. « J'ai un profond respect pour le peuple chinois et son histoire, et je suis sincèrement désolé », a-t-il ajouté, réagissant pour la première fois à cette polémique.

Les concentrations de gaz à effet de serre atteignent de nouveaux records

Les concentrations atmosphériques des trois principaux gaz à effet de serre persistants liés aux activités humaines ont atteint des records en 2025, a annoncé mardi l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Selon son bulletin annuel, le CO₂ a atteint 426,8 parties par million, soit 53 % au-dessus du niveau préindustriel. Le méthane et le protoxyde d'azote dépassent respectivement cette référence de 167 % et de 26 %. La secrétaire générale adjointe de l'OMM, Ko Barrett, souligne que ces gaz retiennent davantage de chaleur et alimentent les phénomènes météorologiques extrêmes. La longue durée de vie du CO₂ prolongera ses effets pendant des décennies, voire des siècles. Sa concentration a augmenté de 2,8 parties par million en un an, au-dessus de la moyenne décennale. L'OMM prévoit une nouvelle hausse en 2026, liée aux combustibles fossiles et à El Niño, susceptible d'affaiblir l'absorption du carbone par les écosystèmes terrestres.

Le bulletin mesure les concentrations accumulées dans l'atmosphère, et non les émissions annuelles. Il paraît avant la COP31, prévue du 9 au 20 novembre à Antalya, en Turquie.

UE : les États membres veulent mieux cibler les aides agricoles après 2027...

Les États membres de l'Union européenne se sont accordés lundi sur une position de négociation pour la politique agricole commune (PAC) après 2027, prévoyant des aides mieux ciblées et un soutien renforcé aux jeunes agriculteurs. Selon le communiqué du Conseil, les pays devraient accorder aux jeunes exploitants une aide au revenu majorée et un soutien à l'installation. Ils devraient également élaborer une stratégie de renouvellement des générations. Les financements seraient davantage orientés vers les agriculteurs exerçant effectivement une activité agricole, avec une attention particulière aux petites exploitations. Chaque État serait tenu de définir les bénéficiaires actifs, en tenant compte de ses spécificités nationales. Le cadre prévoit aussi des assurances, des investissements d'adaptation climatique et des aides de crise en cas de catastrophes ou de maladies animales et végétales. Cette position doit servir de base aux négociations avec le Parlement européen. Elle ne constitue donc pas une adoption définitive de la réforme. Les montants, la dégressivité et le plafonnement des aides restent négociés dans le cadre du budget européen 2028-2034. La Commission propose de réserver environ 300 milliards d'euros au soutien des revenus agricoles et aux mesures de crise.

... Accord sur les quotas de pêche en Baltique, des réserves sur la protection des stocks

Le Conseil de l'Union européenne a trouvé un accord politique sur les quotas de pêche en Baltique pour 2027, augmentant les captures de plusieurs stocks tout en maintenant certaines dérogations contestées par la Commission européenne.

Selon l'annonce publiée mardi par la Commission, les captures autorisées progresseront de 71 % pour le hareng de la Baltique centrale et de 44 % pour le sprat, conformément aux avis scientifiques. Des hausses concernent aussi le hareng du golfe de Botnie (+12 %), celui du golfe de Riga (+11 %) et la plie (+2 %). Les quotas de saumon resteront inchangés.

La pêche du cabillaud oriental et occidental restera limitée aux prises accessoires, réalisées en ciblant d'autres espèces. Leurs plafonds resteront toutefois inchangés, malgré les réductions proposées par la Commission. Le hareng occidental sera également soumis à ce régime, avec une exception pour les petits pêcheurs côtiers. Dans le bassin principal, la pêche du saumon restera limitée aux prises accessoires, sauf en été dans certaines zones côtières.

La Commission estime que le maintien de la pêche ciblée du hareng occidental et de la pêche récréative du saumon dans le bassin principal pourrait freiner le rétablissement de ces stocks et ne pas être conforme au cadre juridique applicable.

Elle demande de limiter strictement les prises accessoires et appelle à mieux appliquer la législation européenne face à la dégradation de l'environnement en Baltique.

Le règlement doit être adopté formellement en novembre, pour une application au 1er janvier 2027.

Royaume-Uni : deux hommes inculpés pour atteinte à la sécurité nationale

Deux hommes ont été inculpés pour des infractions liées à la sécurité nationale à la suite d'un incident survenu le mois dernier sur la base aérienne militaire britannique de RAF Fairford, utilisée par l'armée de l'air américaine, a annoncé mardi le parquet britannique (Crown Prosecution Service, CPS). Mohamed Abdulkarim et Nouman Essghir, tous deux âgés de 24 ans, ont été inculpés en vertu de la loi de 2023 sur la sécurité nationale, à l'issue d'une enquête menée par la police antiterroriste britannique.

L'incident s'est produit fin septembre sur la base de RAF Fairford, située dans le Gloucestershire, dans le sud-ouest de l'Angleterre, et a donné lieu à une vaste enquête antiterroriste. Frank Ferguson, procureur en chef de la division chargée de la criminalité grave et du contre-terrorisme au sein du CPS, a indiqué que le parquet avait décidé d'engager des poursuites à la suite de cet incident survenu à RAF Fairford, qui avait suscité une importante attention médiatique.

Un troisième suspect, un ressortissant britanno-iranien âgé de 25 ans, a été remis en liberté sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui.



États-Unis : Trump estime que l'élection présidentielle au Brésil semblait « truquée » et « corrompue »

Le président américain Donald Trump a mis en doute lundi la régularité de la récente élection présidentielle au Brésil, organisée en deux tours, estimant que le scrutin semblait « truqué » et « corrompu », sans toutefois fournir de preuves à l'appui de ses accusations. S'exprimant devant des journalistes alors qu'il se rendait à un rassemblement électoral de mi-mandat à Corinthe, dans le Mississippi, Donald Trump a été interrogé sur le caractère équitable de l'élection brésilienne, dont le second tour s'est tenu dimanche.

« Eh bien, cela m'a paru terrible. J'ai trouvé que cela donnait une très mauvaise impression », a-t-il déclaré, tout en affirmant ne pas avoir pris parti pour l'un ou l'autre des candidats. « Franchement, cela ressemblait à une nouvelle élection truquée », a-t-il ajouté.

Ses déclarations interviennent après la victoire de Luiz Inacio Lula da Silva, qui a décroché un quatrième mandat prési-

dential non consécutif en battant le sénateur Flávio Bolsonaro lors du second tour de dimanche. Selon les résultats rapportés, Lula a recueilli 51,79 % des suffrages valides, soit plus de 64 millions de voix, contre 48,21 % pour son adversaire.

Le président américain a insisté sur la nécessité de garantir des processus électoraux incontestables, estimant que le déroulement du scrutin brésilien projetait une image négative auprès de la communauté internationale. « Les élections doivent être incontestables, et ce que j'ai vu m'a paru très mauvais », a-t-il déclaré aux journalistes.

Donald Trump a réaffirmé qu'il n'avait soutenu aucun candidat et qu'il n'avait pris position en faveur d'aucun des deux camps, tout en renouvelant ses critiques sur le déroulement du vote. « J'ai suivi l'élection. Cela m'a semblé tellement, tellement corrompu, tellement terrible », a-t-il conclu.



ALGÉRIE - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Un partenariat industriel et énergétique en marche

L'Algérie et la République tchèque veulent hisser leur relation au rang de partenariat stratégique global. A l'occasion de la visite officielle du Premier ministre tchèque, Andrej Babis, à Alger à la tête d'une délégation de haut niveau, les deux pays ont examiné les moyens de renforcer le partenariat industriel, les investissements et la coopération énergétique. Une séquence diplomatique et économique intense qui s'est déroulée en rencontres ministérielles, forum d'affaires et visites de terrain.

DES WAGONS AUX TRAMWAYS, PRAGUE PROPOSE SON SAVOIR-FAIRE
Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, s'est entretenu lundi à Alger avec le vice-Premier ministre et ministre de l'Industrie de la République tchèque, Karel Havlicek, sur les moyens de renforcer la coopération économique et industrielle entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. La réunion, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en République tchèque, Mohamed Meziane, a porté sur les perspectives de développement du partenariat bilatéral, notamment par la promotion des investissements, l'établissement de partenariats productifs entre les entreprises et l'échange d'expertise et de technologies. La partie tchèque a exposé des opportunités d'investissement concrètes dans plusieurs secteurs industriels où son industrie est reconnue mondialement : la production de wagons de locomotives, de tramways, de conteneurs ainsi que des produits verriers. Des secteurs



qui correspondent parfaitement aux besoins de l'Algérie, engagée dans un vaste programme de modernisation de son réseau ferroviaire, d'extension de ses réseaux de tramways et de développement de son industrie. La réunion a été l'occasion de réaffirmer l'engagement des deux parties à renforcer la coopération industrielle et à intensifier les efforts pour concrétiser les opportunités de partenariat, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération économique et servant les intérêts communs des deux pays. La symbolique de cette coopération a été illustrée sur le terrain. Le Premier ministre tchèque, Andrej Babis, a effectué mardi une visite à l'unité opérationnelle du tramway d'Alger, située à Bordj El Kiffan, accompagné du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, et du ministre des Transports, Saïd Sayoud. La délégation s'est rendue au Poste de commande centralisé (PCC), où elle a reçu des explications sur le système de gestion du trafic, les

mécanismes de contrôle de la circulation des rames et les dispositifs de sécurité. Elle a suivi une présentation de la Société d'exploitation des tramways (SETRAM) sur ses activités d'exploitation et de maintenance, avant de visiter l'atelier de maintenance. La visite a également permis de découvrir l'initiative « La locomotive du savoir », lancée par SETRAM, qui associe transport et culture à travers l'aménagement d'un espace de lecture à bord d'une rame.

SONATRACH ET CEZ PROLONGENT LEUR ALLIANCE GAZIÈRE

L'autre pilier majeur de cette visite est l'énergie. Le P-dg du Groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, a rencontré à Alger une délégation de la société tchèque CEZ, conduite par son président du Conseil d'administration, Daniel Benes. La réunion, tenue lundi, a porté sur l'exécution du contrat liant les deux sociétés depuis 2024, ainsi que sur l'exploration des possibilités de son extension. Sonatrach et la société tchèque

CEZ ont conclu, en 2024, un contrat d'achat et de vente de gaz naturel destiné à alimenter la République tchèque via le gazoduc reliant l'Algérie et l'Italie. En 2025, ce contrat a fait l'objet d'une extension pour la livraison de gaz naturel pour une période supplémentaire d'une année à compter du 1er octobre 2025. Les deux parties ont convenu d'examiner les opportunités d'étendre cette relation commerciale à d'autres domaines de coopération. « Cette rencontre témoigne de la volonté de Sonatrach de consolider sa présence sur la scène énergétique internationale et traduit l'affirmation de son rôle de fournisseur sûr et fiable, notamment sur le marché européen », souligne le communiqué de Sonatrach. Pour Prague, qui cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement gazier depuis la crise ukrainienne, l'Algérie s'est imposée comme un partenaire fiable et stratégique en Europe.

VERS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE GLOBAL

Le point d'orgue de cette visite a été le Forum d'affaires algéro-tchèque, tenu lundi à Alger. Les travaux ont été coprésidés par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et son homologue tchèque, Andrej Babis, en présence de membres des deux gouvernements, du président du Conseil du renouveau économique algérien

(CREA), Kamel Moula, ainsi que d'investisseurs et d'hommes d'affaires des deux parties. Les participants ont souligné la volonté commune de renforcer les relations économiques et commerciales et de les hisser au rang d'un partenariat stratégique global, fondé sur l'investissement conjoint, la production industrielle et le développement des chaînes de valeur. A cette occasion, Kamel Moula a mis en exergue les atouts complémentaires des deux pays pour consolider leur coopération. Il a précisé que les réformes engagées par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour améliorer le climat des affaires, notamment à travers la nouvelle loi sur l'investissement, offrent les garanties nécessaires aux partenaires étrangers pour l'établissement de projets pérennes à long terme. La visite a également eu une dimension culturelle et symbolique avec la visite du Premier ministre tchèque à Djamaâ El-Djazaïr, où il a été accueilli par le recteur, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, en présence du ministre de l'Intérieur, Brahim Merad. Alger et Prague posent aujourd'hui les bases d'une coopération qui dépasse le simple commerce pour s'inscrire dans la durée, au bénéfice des deux économies.

Hamza B.

29^{ÈME} ÉDITION DU SILA

Une participation record de 51 pays et 300 000 titres

C'est aujourd'hui, que s'ouvrira officiellement le très attendu Salon international du livre d'Alger (SILA) dans sa 29^{ème} édition en cette année 2026 et se poursuivra jusqu'au 7 novembre prochain au Palais des expositions (SAFEX) des Pins maritimes d'Alger, alors que l'ouverture pour le grand public aura lieu le jeudi 29 octobre de 10h00 à 19h30. Selon le commissaire du Salon, il s'agit d'une édition tout à fait « exceptionnelle » de par le nombre et participants et de la surface d'exposition. Intervenant, ce matin, à l'émission « l'Invité du

jour » de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, M. Mohamed Igueb a indiqué que « l'édition de 2026, qui a pour slogan Entre les pages d'un livre, l'avenir..., a enregistré le nombre record de 1 567 exposants représentants 51 pays, avec plus de 300 000 titres, tous genres éditoriaux confondus et différentes langues (arabe, tamazight, anglais, français, espagnol, italien, etc.) ».

Aussi, en matière de surface d'exposition, l'invité de la radio précise que « c'est une surface jamais égalée de 45 500 m2 contre 23 000 m2 l'année passée ».

M. Igueb rappelle qu'il s'agit du

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

Le partenariat économique connaît une dynamique nouvelle

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu, hier, Hannah Barbosa, Directrice régionale de la politique commerciale britannique au sein du Department for Business and Trade (DBT), en visite de travail à Alger pour explorer les opportunités d'investissement et renforcer le partenariat économique entre les deux pays. La rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres de l'Agence et de représentants de l'ambassade britannique en Algérie, s'inscrit dans le cadre du suivi des conclusions de la deuxième réunion du groupe de travail algéro-britannique (Task Force), tenue en avril dernier. Elle vise à poursuivre les efforts visant à renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays, en préparation de la prochaine réunion du groupe. Le partenariat algéro-britannique con-

naît en effet une dynamique nouvelle, portée par la volonté des deux capitales de diversifier leurs alliances économiques. Au cours de l'entretien, la partie algérienne a présenté en détail le climat des affaires en Algérie, profondément transformé par la nouvelle loi sur l'investissement. Les incitations, garanties et facilités accordées aux investisseurs étrangers ont été exposées, ainsi que le rôle de guichet unique joué par l'AAPI pour accompagner les porteurs de projets. Les discussions ont ensuite porté sur les perspectives de coopération dans plusieurs secteurs prioritaires identifiés comme à fort potentiel commun : les mines et les industries minières, la numérisation, l'agriculture, l'énergie et les énergies renouvelables. Des domaines où le Royaume-Uni dispose d'une expertise technologique reconnue et où l'Algérie offre des opportunités consid-

plus grand événement de l'année, tous secteurs confondus, et fait remarquer que les lecteurs trouveront sur place tout au long du salon leurs titres favoris et recherchés avec les meilleurs prix puisque le salon, qui tient sous le haut patronage du président de la République, « est exempté de tous droits et taxes ».

Le commissaire du Salon a aussi ajouté qu'il « a été demandé aux Maisons d'édition d'appliquer des réductions exceptionnelles pouvant atteindre les 40%, voire 50% notamment aux derniers jours du Salon ».

R.N.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Tourisme : la formation érigée en pilier pour bâtir une locomotive hors hydrocarbures

La formation des professionnels du tourisme figure parmi les priorités de la Stratégie nationale de développement du secteur. C'est le message fort délivré par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, mardi à Guelma, qui fait de la montée en compétences un axe fondamental pour faire du tourisme un véritable créateur de richesse et une locomotive hors hydrocarbures. La déclaration a été faite lors d'un atelier consacré à « l'investissement, le financement et le développement de l'activité thermique », que la ministre a supervisé à l'hôtel Mermoura dans le cadre de la deuxième et dernière journée du Forum national sur le tourisme thermal. Supervisant cette rencontre aux côtés du wali de Guelma, Samir Chibani, la ministre a affirmé que la formation « constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité des prestations touristiques ».

Le choix du thème n'est pas fortuit. Le thermalisme est l'un des segments où l'Algérie dispose d'un avantage comparatif immense avec plus de 280 sources thermales, mais où le déficit en matière de services et de gestion est encore criant. Sans ressources humaines qualifiées, le potentiel naturel reste inexploité.

Intervenant au cours de cet atelier, Mme Meddahi a rappelé que son département avait précédemment lancé un processus de formation pour tous les professionnels du secteur du tourisme, dans leurs différentes fonctions et spécialités, afin d'améliorer leurs compétences et leur savoir-faire, et ce, en coordination avec les secteurs de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La ministre a indiqué que le programme de formation lancé par le ministère est global et cible toute la chaîne de valeur. Il consiste à dispenser, à l'adresse des directeurs d'établissements hôteliers, des cours spécialisés dans le domaine de la gestion et de la généralisation de la numérisation, ainsi qu'en matière d'apprentissage des langues, de formation de guides touristiques et de gestionnaires des agences de voyage. L'objectif est clair : passer d'un tourisme d'hébergement à un tourisme d'expérience. Cela nécessite des managers d'hôtels formés aux standards internationaux, des personnels multilingues capables d'accueillir une clientèle étrangère, des guides qui racontent l'histoire du pays et des agences de voyages qui savent créer des produits innovants et les vendre en ligne. La numérisation est au cœur de cette révolution. Réservation en ligne, marketing digital, gestion intelligente des établissements, le secteur ne peut plus fonctionner avec les méthodes d'hier. La ministre du Tourisme et de l'Artisanat a de nouveau fait part des importants efforts déployés par les autorités publiques pour accompagner les investisseurs du secteur du tourisme à chaque étape de la réalisation de leurs projets, depuis les facilités accordées pour la concession de terrains jusqu'à la levée de toutes les difficultés administratives pouvant être rencontrées.

Un message rassurant pour les investisseurs présents à l'atelier, qui ont abordé des sujets liés à « la détermination des opportunités de développement et de valorisation des potentialités thermales, à l'élaboration de modèles économiques adaptés et innovants, à la mobilisation des capitaux nationaux et étrangers pour l'investissement touristique, et au développement de partenariats ».

L'atelier a été encadré par des représentants de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), de l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT), de l'Agence nationale des ressources hydriques ainsi qu'un représentant de la communauté nationale à l'étranger. Une approche intersectorielle qui montre que le tourisme est désormais considéré comme une affaire nationale.

Mme Meddahi avait supervisé, lundi, l'ouverture des travaux du Forum national sur le tourisme thermal qui réunit des experts algériens et étrangers venus d'Italie, de Chine et d'Azerbaïdjan, en présence de plusieurs diplomates accrédités en Algérie. Des pays qui ont réussi à faire du thermalisme une industrie à plusieurs milliards de dollars. La ministre avait également visité une exposition de produits de l'artisanat organisée en marge du forum, sur la place faisant face à la cascade naturelle de la commune touristique de Hammam Debbagh. Un rappel que tourisme, thermalisme et artisanat forment un écosystème unique qui, s'il est bien formé et bien géré, peut devenir la locomotive tant attendue de l'économie hors hydrocarbures.

R. N.

8^E SOMMET DU GECF À MOSCOU

Tebboune plaide pour un gaz pilier de la sécurité énergétique mondiale et un investissement durable

Depuis la capitale russe, Moscou, où se déroulent les travaux de la 8^e réunion au sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), l'Algérie a plaidé pour le renforcement des investissements durables et la défense du gaz naturel comme énergie d'avenir. Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a pris part, hier, à Moscou, aux travaux du Sommet, où il a été accueilli par le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine. Avant le début des travaux, qui se sont tenus au Centre de commerce international de Moscou, une photo de famille des chefs de délégation a été prise. Dans une allocution forte lue en son nom par le Premier ministre, le président Tebboune a tenu à remercier d'emblée le président Vladimir Poutine pour la chaleur de l'accueil réservé à la délégation algérienne, soulignant l'importance de la stabilité mondiale face aux tensions qui secouent plusieurs régions et qui ont eu un impact négatif sur les investissements économiques mondiaux et freiné la croissance.

LE GAZ N'EST PAS UNE ÉNERGIE DE PASSAGE

Au cœur de son message, le chef de l'Etat a rappelé une vérité révélée par les crises récentes. « Les crises successives des marchés mondiaux de l'énergie ont révélé une résilience remarquable de l'industrie gazière, et ont prouvé que le gaz naturel n'est pas une option conjoncturelle passagère, mais un pilier solide des économies des nations », a affirmé le président Tebboune. Cependant, a-t-il averti, cette industrie évolue aujourd'hui dans un environnement extrêmement complexe, marqué par une volatilité législative et réglementaire qui menace son avenir. Le président a été clair : « Si l'élaboration des politiques énergétiques est un droit souverain pour chaque Etat, nous attirons l'attention sur le fait que les législations instables alimentent les perturbations des marchés, freinent l'investissement et mettent la sécurité des approvisionnements en danger ».

Pour le président Tebboune, injecter des milliards de dollars dans les

infrastructures gazières, de l'exploration et de la production au transport, à la liquéfaction, au stockage et à la réception, exige des cadres réglementaires stables et une valorisation équitable du gaz, notamment dans le cadre des contrats à long terme. Il a ainsi appelé à un dialogue constructif, aboutissant à un cadre réglementaire consensuel, qui garantit la sécurité des investissements et les oriente vers les régions qui en ont le plus besoin. C'est tout le sens du plaidoyer algérien pour le renforcement des investissements durables dans toute la chaîne de valeur du gaz.

UN PLAIDOYER POUR UNE TRANSITION JUSTE ET PROGRESSIVE

Allant à l'encontre des discours qui voudraient opposer gaz et climat, le président Tebboune a défendu une vision pragmatique de la transition énergétique.

« La transition énergétique que nous souhaitons ne peut être que juste et progressive, qui n'exclut personne, ne fait pas porter aux peuples en développement des fardeaux dont ils ne sont pas responsables, et ne troque pas leur droit au développement contre leur droit à un environnement sain », a-t-il martelé. Dans ce parcours, le gaz naturel apparaît comme un partenaire naturel des énergies renouvelables, qui garantit la stabilité des systèmes électriques, contribue à la réduction des émissions et évite le retour à des sources plus polluantes comme le charbon. « Il n'est pas un obstacle à la transformation, mais le pont sûr vers elle », a-t-il résumé.

Pour le chef de l'Etat, la sécurité énergétique mondiale repose sur un équilibre indivisible : une demande prévisible, des approvisionnements garantis et un prix équitable à la hauteur de la valeur de la ressource et du volume des investissements, garantissant la durabilité des approvisionnements et conciliant exigences de développement économique et social et objectifs climatiques, en tenant compte du principe des responsabilités communes mais différenciées.

L'ALGÉRIE, FOURNISSEUR HISTORIQUE ET FIABLE

Le président Tebboune a ensuite rappelé le parcours unique de l'Algérie



dans cette industrie. « L'Algérie a été pionnière dans l'industrie du gaz depuis que le premier complexe de liquéfaction de gaz naturel au monde a été construit sur son sol, à Arzew, en 1964. Aujourd'hui, elle figure parmi les dix plus grands producteurs de gaz au monde, elle est le deuxième fournisseur de l'Union européenne par gazoduc, et fournit du GNL à de nombreux pays à travers le monde ».

Et d'ajouter : « Ce n'est que le fruit d'une fiabilité qui n'a jamais faibli, même dans les circonstances les plus sombres, et d'une fidélité constante à nos engagements. L'Algérie a été et restera un fournisseur sûr et fiable ». Cette fiabilité s'accompagne désormais d'une stratégie ambitieuse de transition. L'Algérie est résolument engagée dans une transition énergétique juste et organisée, qui concilie impératifs climatiques, souveraineté nationale et sécurité énergétique.

MÉGAPROJETS ET VISION CONTINENTALE

Concilier souveraineté sur ses ressources et répondre à une demande mondiale croissante, c'est le défi que l'Algérie relève à travers de grands projets structurants. Le président a cité en premier lieu le projet de Gara Djebilet, l'une des plus grandes réserves de fer au monde, et le projet intégré de phosphate, qui valorisent les ressources gazières nationales, renforcent les capacités d'exportation et servent la sécurité alimentaire mondiale.

Sur le plan continental, le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) incarne cette vision. Avec une capacité d'exportation estimée à trente milliards de mètres cubes par an, il

représente « une vision commune d'une Afrique unie, maîtresse de son destin, et une coopération Sud-Sud, faisant du gaz un levier pour éradiquer la pauvreté énergétique et réaliser le développement durable ». L'Algérie s'est engagée à mobiliser son expertise et ses capitaux pour sa réussite. Le chef de l'Etat a également détaillé la feuille de route interne : un programme national de production de 15.000 mégawatts d'énergies renouvelables, avec une enveloppe de près de 22 milliards d'euros d'ici 2035, assorti d'efforts pour réduire l'empreinte carbone de l'industrie, limiter les émissions de méthane et le torchage, et développer le captage du carbone. L'ambition va plus loin avec l'hydrogène vert. L'Algérie aspire à devenir un acteur majeur dans ce domaine, via le Corridor Sud de l'hydrogène (South2 Corridor) réalisé avec des partenaires européens et la Tunisie voisine, qui permettra au pays d'exporter du gaz, de l'électricité, de l'ammoniac et de l'hydrogène vert, et de consolider sa position de hub énergétique transcontinental.

L'ALGÉRIE PASSE LE FLAMBEAU DE LA PRÉSIDENTIE DU SOMMET À LA FÉDÉRATION DE RUSSIE AMIE

Ce sommet revêt une importance particulière, succédant à celui abrité par l'Algérie en mars 2024. Le président Tebboune a mis en avant le rôle de la Déclaration d'Alger, issue du 7^e Sommet, dans la consécration de la place stratégique du gaz naturel dans le système mondial de sécurité énergétique. « Deux années se sont écoulées depuis que l'Algérie a eu

l'honneur d'accueillir le 7^e Sommet, couronné par la Déclaration d'Alger, que nous évoquons avec fierté pour son rôle dans la consécration de la place stratégique du gaz naturel dans le système mondial de sécurité énergétique, tout en nous réjouissant de voir ses principes devenir une réalité tangible », a-t-il déclaré.

« Alors que l'Algérie passe le flambeau de la présidence du Sommet à la Fédération de Russie amie, elle lui souhaite plein succès », a-t-il poursuivi.

Rappelant que le Forum a renforcé ses capacités par la création, lors de son 7^e Sommet, de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI), basé à Alger, le président a affirmé que l'Algérie « n'a ménagé aucun effort, en sa qualité de pays hôte, pour mettre à disposition tous les moyens nécessaires afin d'assurer son fonctionnement optimal ».

Il a appelé le Forum, à travers le GRI, à jouer « un rôle plus approfondi dans la diffusion des technologies de réduction des émissions, de captage, d'utilisation et de stockage du carbone, ainsi que dans l'amélioration de l'efficacité énergétique, en recourant à la numérisation et à l'intelligence artificielle ».

Le président Tebboune a appelé à unifier la voix du Forum pour défendre les intérêts communs et à élargir la présence du gaz sur de nouveaux marchés dans le cadre de la coopération Sud-Sud, car le contexte actuel exige de consolider le rôle du Forum et de renforcer la coopération entre ses membres pour garantir la stabilité des marchés et la sécurité des approvisionnements face aux tensions géopolitiques.

Hamza B.

28^E RÉUNION MINISTÉRIELLE DU GECF

L'engagement de l'Algérie pour le renforcement de la coopération internationale réaffirmé

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a réaffirmé, lundi lors de la 28^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), l'engagement de l'Algérie en faveur du renforcement de la coopération internationale dans le domaine du gaz, soulignant le droit des Etats de choisir leurs trajectoires énergétiques. Dans une allocution prononcée lors de la réunion ministérielle préparatoire du 8^e Sommet du Forum, présidée par le ministre d'Etat nigérian aux Ressources

pétrolières, chargé du gaz, Ekperikpe Ekpo, en présence du Secrétaire général du GECF, Philip Mshelbila, ainsi que des ministres et chefs de délégation des pays membres, M. Arkab a souligné que l'Algérie est attachée au renforcement de la coopération internationale dans le domaine du gaz et au respect de la souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles et à leur droit de choisir leurs trajectoires énergétiques. Il a, à cet égard, souligné la nécessité de garantir un accès équitable aux technologies, aux financements et aux marchés, afin

d'assurer la fourniture d'une énergie fiable et à des prix abordables, tout en soutenant le développement durable, relevant le rôle stratégique du gaz naturel dans le renforcement de la sécurité énergétique, le soutien au développement socio-économique et la garantie d'une transition énergétique "équilibrée" et "réaliste" prenant en compte les spécificités des pays et leurs niveaux de développement. Le ministre d'Etat a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les investissements à travers les différents maillons de la chaîne de valeur du gaz, de l'exploration et de la pro-

duction au transport et à la liquéfaction, au stockage et à la réception, soulignant l'importance des contrats à long terme et d'une vision claire des marchés pour soutenir les projets et garantir la stabilité des approvisionnements. Il a également appelé à renforcer la coopération et les échanges d'expertises, à développer les infrastructures et à intensifier les efforts visant à réduire les émissions de méthane et le torchage du gaz, tout en veillant à ce que les mesures environnementales ne se transforment pas en obstacles au commerce ou en facteurs de fragmentation des

marchés. Mettant en avant l'importance de l'innovation et des technologies modernes, notamment le captage et le stockage du carbone (CSC), l'intelligence artificielle et le renforcement de la sécurité des installations, M. Arkab a appelé à développer l'Institut de recherche sur le gaz (GRI), basé à Alger, pour en faire un centre d'excellence en matière de recherche, de formation et de transfert de technologies, et ainsi, renforcer les capacités des pays membres et ouvrir de nouvelles perspectives au développement de l'industrie gazière.

H. B.

LA NESDA SOUTIENT 70 000 PORTEURS DE PROJETS

Vers l'augmentation du plafond de financement à 2 milliards de centimes

A lors qu'au début du mois de septembre dernier, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé un programme spécial baptisé "Nesda Extension", destiné à accompagner les micro-entreprises dans le développement, la diversification et l'extension de leurs activités, avec un financement pouvant atteindre 10 millions de DA. Hier, son directeur général, M. Bilal Achacha a annoncé qu'elle a proposé de relever le plafond de financement des micro-entreprises à 2 milliards de centimes, afin de suivre l'évolution des coûts d'équipement et de mise en œuvre des projets. Mais pour la mise en pratique de cette proposition, il faudra attendre les résultats des procédures relatives à cette proposition.

Il faut savoir que cette mesure intervient alors que « l'agence soutient environ 70 000 porteurs de projets depuis 2025 et que 7 009 micro-entreprises supplémentaires ont été intégrées à son portefeuille depuis sa restructuration en octobre de la même année, comme l'a indiqué son directeur général, Bilal Achacha.

Lors de son passage à l'émission l'«Invité du matin » sur la première chaîne de radio, M. Achacha a expliqué que les micro-entreprises concernées emploient actuellement environ 2 600 personnes.

Il a souligné que l'agence poursuit ses efforts pour développer l'activité entrepreneuriale dans les différentes provinces du pays et soutenir sa contribution à la diversification de l'économie nationale, à la création de richesse et à la génération d'emplois. De plus, le même responsable a insisté sur le fait que le rôle de l'agence ne se limite pas à l'accompagnement des entrepreneurs dans la création de leur entreprise. Il englobe des programmes de formation et de développement visant à former une nouvelle génération d'entrepreneurs capables de transformer



leurs idées en projets économiques productifs. Dans ce contexte, le directeur général de NESDA a rappelé que depuis 2025, les bénéficiaires des programmes de formation et d'accompagnement ont reçu une aide par le biais de plus de 200 centres de développement de l'entrepreneuriat situés au sein d'universités, d'instituts et d'écoles affiliés à l'enseignement supérieur, ainsi que d'établissements de formation professionnelle. Il a ajouté que les données disponibles montrent qu'au moins 10 % de ces jeunes, et d'autres encore, s'orientent vers la création de micro-entreprises et la réalisation de leurs projets. Cela souligne l'importance de la formation et de l'accompagnement pour faciliter le passage de l'idée à l'activité économique concrète. Concernant le financement des projets, M. Achacha a révélé une augmentation de 50 % des efforts de recouvrement des prêts au cours des deux dernières années, dans le cadre d'une démarche visant à améliorer le recouvrement des fonds et à les réorienter vers le financement de nouveaux projets. Il a, en outre, expliqué que le financement accordé à chaque micro-entreprise s'élève à deux millions de dinars, soit 200 millions de centimes, tandis que le taux d'acceptation et d'approbation des dossiers de projet atteint 90 % au

niveau du comité spécialisé, qui travaille en coordination avec les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que de la formation professionnelle. Il a également expliqué que ces efforts s'inscrivent dans le cadre des initiatives de la NESDA visant à élargir la base des micro-entreprises et à renforcer leur rôle dans le développement économique en combinant formation, soutien et financement, et en améliorant les mécanismes de remboursement des prêts.

LES OBJECTIFS DE CE NOUVEAU PROGRAMME POUR FINANCER L'EXTENSION DES ACTIVITÉS

Selon les informations publiées par l'Agence sur son site web, ce dispositif permet notamment de financer l'acquisition d'équipements et de machines, l'installation de nouvelles lignes de production, le développement de produits complémentaires ou le lancement de nouvelles activités. Le programme est ouvert aux chefs de micro-entreprises, y compris ceux n'ayant pas bénéficié du soutien de la NESDA lors de la création, ainsi qu'aux bénéficiaires des dispositifs ANGEM et CNAC, aux agriculteurs, artisans et détenteurs de registres de commerce et/ou d'autorisations d'activité. La

même source précise que le financement est assuré selon des formules associant le promoteur et la NESDA ou dans le cadre d'un montage triangulaire avec une banque. Les prêts bénéficient d'une bonification du taux d'intérêt à 100%, outre les avantages fiscaux prévus par la législation.

COMMENT Y ACCÉDER ?

Pour accéder au dispositif, le demandeur doit notamment être âgé de 20 à 58 ans et justifier de l'exercice de son activité durant les deux dernières années, avec des documents comptables et fiscaux à l'appui. Une formation en entrepreneuriat de cinq jours est également requise. Et dans ce cadre l'agence NESDA Alger-Centre a lancé le 9 septembre dernier une campagne d'information comprenant des visites de terrain et des journées portes ouvertes au niveau de ses antennes de Sidi M'Hamed, Bab El Oued et Bouzaréah.

La campagne a même prévu également un formulaire électronique accessible via un QR Code, permettant aux personnes intéressées d'être contactées par un accompagnateur pour les orienter dans leurs démarches.

Ainsi la stratégie de la NESDA vise à élargir sa base d'accompagnement et à mieux adapter ses outils financiers aux besoins réels des entrepreneurs algériens face à l'inflation du marché de l'outil de production.

QU'EST-CE QU'UN CRÉDIT NESDA ?

Le crédit NESDA est un crédit à moyen terme « CMT » destiné au financement de projets de création et d'extension d'activités de production de biens et de services initiés par les jeunes porteurs de projet dans le cadre du dispositif NESDA. Le coût de l'investissement peut atteindre 10 millions de dinars. Pour être éligible pour un crédit NESDA, il faut présenter une attestation d'éligi-

bilité et de financement au titre de la phase de création, ou de conformité, au titre de la phase d'extension, délivrée par cette institution publique algérienne placée sous la tutelle du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Il faut aussi justifier d'un apport personnel.

Quant à la structure de financement, elle prévoit pour les étudiants porteurs d'idées et les jeunes chômeurs porteurs de projets : un apport personnel de 05% du montant de l'investissement ; un prêt non rémunéré (PNR) de NESDA de 25% du montant de l'investissement et un crédit bancaire à moyen terme qui ne saurait excéder 70 % du montant de l'investissement.

Quant aux autres porteurs de projets, il faut un apport personnel de 15% du montant de l'investissement ; un prêt non rémunéré (PNR) de NESDA de 15% du montant de l'investissement et un crédit bancaire à moyen terme qui ne saurait excéder 70 % du montant de l'investissement.

La durée du crédit bancaire est de six (06) années et six (06) mois, alors que la durée de remboursement du crédit est de cinq (05) années. Une période de différé est fixée à dix huit (18) mois. Le taux d'intérêt appliqué au CMT/JP est fixé par les conditions générales de banque en vigueur. Il est bonifié à 100%.

Pour le remboursement du crédit, il s'effectue par des échéances semestrielles. Ce crédit peut être utilisé en une (01) ou plusieurs tranches selon la nature du projet.

Quant aux frais et commissions à appliquer, ils sont ceux prévus par les Conditions générales en vigueur. Enfin et pour les crédits mis en place dans le cadre du dispositif de l'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), ils sont garantis par ce Fonds à hauteur de 70 % du montant des créances en principal et intérêt.

Saïd Ben

RAMADHAN 2027

Le ministère du Commerce anticipe pour garantir abondance et prix stables

A quelques mois du mois sacré de Ramadhan, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national passe à l'offensive. Objectif : renforcer la production nationale pour répondre à la demande, stabiliser les prix, faire face à d'éventuelles pénuries et assurer l'approvisionnement des régions éloignées. Une stratégie d'anticipation qui a été au cœur d'une importante réunion de coordination tenue ce lundi.

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé une réunion de coordination avec les opérateurs économiques activant dans le domaine de la production de sucre et d'huile alimentaire, consacrée à l'examen des mesures anticipatives visant à assurer l'approvisionnement régulier en ces deux produits durant le mois sacré de Ramadhan, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue lundi, s'est déroulée en présence de représentants des ministères du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, et de l'Industrie, ainsi que de cadres centraux du ministère du Commerce

intérieur, précise la même source. Le choix de ces deux produits n'est pas anodin. Sucre et huile sont des produits de large consommation dont la demande explose durant le mois de Ramadhan, avec la préparation des pâtisseries traditionnelles et des repas familiaux. Ils sont aussi les plus sensibles aux tensions spéculatives.

La rencontre a permis d'examiner les différentes mesures à même de réguler les mécanismes d'approvisionnement régulier en produits de large consommation et de garantir leur disponibilité pour répondre à la demande durant le mois sacré.

QUATRE AXES POUR SÉCURISER LE MARCHÉ

Dans ce cadre, la ministre a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la concertation et la coordination des efforts entre les différentes instances et acteurs économiques, de manière à soutenir la stabilité du marché national. Quatre axes prioritaires se dégagent de ce plan d'action.

Premièrement, renforcer la production nationale. Il s'agit de demander aux raffineries

de sucre et aux huileries d'augmenter leurs cadences dès maintenant pour constituer des stocks stratégiques avant le Ramadhan. L'Etat compte sur la production locale pour ne plus dépendre des importations de dernière minute. Deuxièmement, stabiliser les prix. Le ministère veut éviter les hausses injustifiées qui pèsent sur le pouvoir d'achat.

Cela passe par un contrôle rigoureux des coûts de production, des marges bénéficiaires et la lutte contre les intermédiaires spéculateurs. Les prix plafonnés du sucre et de l'huile devront être strictement respectés.

Troisièmement, faire face à d'éventuelles pénuries.

Le ministère met en place un système de veille et d'alerte précoce. En cas de tension localisée, des mécanismes de redistribution rapide des stocks entre wilayas seront activés pour éviter les ruptures en rayon.

Quatrièmement, assurer l'approvisionnement des régions éloignées. C'est l'un des points les plus sensibles.

Les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux ne doivent pas être les dernières servies. Un plan logistique spécifique est prévu avec les opéra-

teurs pour garantir des livraisons régulières et suffisantes vers ces zones, avec des quotas dédiés.

UNE APPROCHE INTERMINISTÉRIELLE

La présence de représentants du ministère du Commerce extérieur et du ministère de l'Industrie montre que l'approche se veut globale et interministérielle. Il ne s'agit pas seulement de réguler la distribution, mais de coordonner toute la chaîne : de l'importation de la matière première à la production industrielle, jusqu'à la mise sur le marché.

Cette anticipation est devenue la marque de fabrique du ministère ces deux dernières années. En préparant le Ramadhan plusieurs mois à l'avance, les pouvoirs publics entendent rompre avec les gestions dans l'urgence et garantir aux citoyens un mois sacré serein, où l'abondance des produits rime avec stabilité des prix. Le message aux opérateurs est clair : l'Etat assurera les facilités nécessaires, mais exigera en retour le respect des engagements en matière de disponibilité et de prix.

Hamza B.

EL OUED :

Adjal préside une rencontre d'évaluation consacrée au secteur des énergies renouvelables

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé à El-Oued, une rencontre d'évaluation consacrée au secteur dans la wilaya, au cours de laquelle il s'est enquis de l'état d'avancement des projets programmés, des défis actuels et des perspectives d'amélioration des services énergétiques.

La rencontre intervient dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, pour suivre la situation du secteur au niveau local et évaluer les indicateurs de couverture des réseaux d'électricité et du gaz ainsi que les efforts visant à améliorer le service public et assurer la continuité de l'approvisionnement énergétique, en plus d'étudier les besoins de la wilaya et d'accompagner la dynamique de son développement. Cette réunion a également été l'occasion d'évaluer les projets achevés et ceux en cours de réalisation, d'étudier les moyens d'accélérer le rythme de réalisation des projets enregistrés et de renforcer la coordination entre les différents intervenants du secteur, afin de répondre aux attentes du citoyen et de soutenir le développement socioéconomique de la wilaya d'El-Oued. Lors de cette rencontre, tenue au siège de la wilaya en présence des



autorités locales et des différents acteurs concernés, le ministre a indiqué que le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réaliser la transition énergétique et à renforcer le recours aux énergies renouvelables, a donné lieu à la mise en place d'une stratégie d'amélioration du service public, notamment en matière de qualité et de disponibilité de l'énergie électrique. Et de poursuivre que l'ensemble des projets énergétiques programmés, qu'ils soient achevés ou en cours de réalisation, permettront d'améliorer la qualité du service public dans le secteur de l'énergie. Les infrastructures énergétiques programmées, dont la mise en service est prévue au cours du dernier trimestre de 2026 et du premier semestre de 2027,

permettront d'aborder l'été 2027 sans perturbations dans l'approvisionnement en électricité, a-t-il encore souligné. La réalisation des infrastructures relevant du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, à travers Sonelgaz et ses filiales, sont de nature aussi à mobiliser une main-d'œuvre locale qualifiée, notamment les compétences ayant contribué aux différentes étapes des travaux et assuré leur suivi. Des cadres algériens qui ont démontré leur aptitude à gérer ces installations.

INAUGURATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE 300 MW

D'autre part et dans cette même wilaya d'El-Oued, le ministre de l'Energie et des Energies

renouvelables, Mourad Adjal, a procédé à l'inauguration d'une centrale solaire photovoltaïque de 300 mégawatts, considérée comme la première au niveau national et la deuxième en Afrique en termes de capacité de production.

Ce projet vital s'inscrit dans le cadre du programme national visant à atteindre une capacité de production d'énergie solaire photovoltaïque estimée à 15.000 mégawatts d'ici 2035, selon les données techniques présentées lors de la visite ministérielle. Il s'agit de la troisième centrale photovoltaïque à être mise en service cette année (2026) après celles de Tendla (wilaya d'El-Meghaier) et d'El-Ghrous (wilaya de Biskra), de 200 mégawatts.

DJEN DJEN :

Plus de 63 milliards de centimes pour moderniser le port

Le port de Djen Djen renouvelle son parc matériel, dans la mesure où, plus de 63 milliards de centimes de marchés attribués à deux sociétés, plusieurs lots infructueux. En effet, dans le cadre du renforcement de ses capacités logistiques et de manutention, l'Entreprise portuaire de Djen Djen franchit un nouveau palier opérationnel. Un plan d'équipement massif vient d'être engagé pour accélérer la fluidité du trafic maritime et répondre aux exigences croissantes du commerce extérieur. Afin de répondre aux exigences accrues du trafic maritime international et d'optimiser le traitement de ses flux de marchandises, le port de Djen Djen s'apprête à faire peau neuve. Dans cette optique, l'entreprise a attribué provisoirement plusieurs lots d'équipements de pointe destinés à renforcer ses moyens d'exploitation et de manutention. Cet investissement d'envergure représente un montant global de plus de 63 milliards de centimes, toutes taxes comprises (TTC). Sur le plan de l'attribution, ce programme de modernisation a été confié à deux sociétés spécialisées. La part la plus importante de ces marchés est revenue à la Société à responsabilité limitée (SARL) Tirsam. L'entreprise fournira un éventail varié d'équipements lourds et d'entretien, comprenant notamment des chariots élévateurs de 10 et 16 tonnes, une petite balayeuse, un camion-plateau doté d'une débroussailluse, ainsi qu'un tracteur agricole. À cela s'ajoutent d'autres matériels de servitude, dont la livraison s'étalera sur 120 jours. De son côté, la SARL KNH Car Industry Alger II a décroché trois lots distincts. Ceux-ci concernent la fourniture de chariots élévateurs d'une capacité oscillant entre 4,5 et 8 tonnes, avec des délais d'acheminement compris entre 120 et 180 jours. Il y a lieu de noter, toutefois, que l'opération n'ayant pas permis de pourvoir à l'ensemble des lots initialement mis en compétition, plusieurs d'entre eux ont été déclarés infructueux. Il s'agit des camions à benne, du matériel de traçage routier, du chariot élévateur télescopique de 7 tonnes, ainsi que d'un camion-citerne de 15.000 litres dédié au transport de carburant. Ces lots manquants feront l'objet de nouvelles procédures ultérieures afin de compléter le parc. La mise en service graduelle de ces nouveaux équipements renforcera de manière significative les capacités de manutention, la fluidité des déplacements de marchandises et la maintenance générale des installations.

MME MEDDAHI À GUELMA :

L'importance de la formation des jeunes pour les métiers de l'artisanat traditionnel soulignée

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a souligné, lors de sa visite dans la wilaya de Guelma, en clôture de la 1ère journée du forum national sur le tourisme thermal, "l'importance de former les jeunes souhaitant acquérir les métiers de l'artisanat traditionnel". La ministre qui visitait, aux côtés du wali, Samir Chibani, une exposition dédiée à l'artisanat, organisée sur le site de la cascade naturelle de Hammam Debbagh, en marge du forum, que cette formation permettrait aux jeunes d'acquérir les compétences

nécessaires pour exercer les métiers liés à l'artisanat et, ainsi, préserver le patrimoine matériel algérien et de le protéger de la contrefaçon. Mme Meddahi a salué, en visitant les stands de cette exposition, la "haute qualité des produits fabriqués avec finesse, tels que la poterie d'art, la céramique, le travail du bois, en passant par les confiseries traditionnelles, les habits du terroir, les bijoux, les meubles traditionnels et autres œuvres d'art". La ministre a appelé les artisans participant à l'exposition, venus de la wilaya hôte et des autres régions, à "recourir

aux techniques de marketing qui permettent de rapprocher le produit artisanal des citoyens et de le faire connaître auprès des différentes catégories de la société". Mme Meddahi avait présidé, dans la matinée à l'hôtel "Mermoura", dans le centre de Guelma, l'ouverture du forum national du tourisme thermal qui réunit pour deux jours des experts du domaine touristique, algériens et étrangers venus d'Italie, de Chine et d'Azerbaïdjan, en présence de plusieurs diplomates accrédités en Algérie.

POLICE DE CONSTANTINE :

Le dispositif de sécurité renforcé par 3 nouvelles structures

La police de Constantine renforce son dispositif de sécurité avec 3 nouvelles structures : une BMPJ, la brigade des étrangers et la sûreté urbaine de Massinissa. Le contrôleur général de la Sûreté nationale, Driad Areslane, a inauguré ce lundi un nouvel ensemble d'infrastructures destinées à intensifier la présence policière sur le terrain à Constantine. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie globale de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), qui vise à couvrir l'ensemble du territoire, densifier le maillage sécuritaire, améliorer l'accueil du public et garantir la protection des personnes et des biens. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence des autorités locales, dans le cadre d'une visite d'inspection dans la wilaya. Le premier site inauguré est le nou-

veau siège de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), implanté dans le secteur de Benchergui, l'un des grands quartiers populaires de la ville, dont la densité démographique est estimée à 16.721 habitants. Quatrième unité de ce type dans la wilaya, elle est spécialisée dans les affaires d'envergure et la criminalité organisée. Son champ d'intervention s'étendra à l'ensemble du ressort territorial du tribunal de Constantine. L'examen des statistiques des affaires traitées par les services de la police judiciaire en 2025 et 2026 éclaire sur l'évolution de la délinquance selon la nature des infractions, en distinguant le volume des dossiers, le nombre de personnes impliquées et les mesures de détention. Pour 2025, le bilan global s'établissait à 3.380 affaires, 5.664 personnes impliquées et 737

placements en détention. Les affaires de stupéfiants et drogue y occupent la première place, avec 3.181 dossiers, 3.410 personnes impliquées et 524 placements en détention. Pour 2026, le cumul général atteint 1.592 affaires, pour 5.446 personnes impliquées et 928 placements en détention. Les stupéfiants demeurent prépondérants : « 2.897 affaires, 3.176 personnes impliquées et 697 placements en détention. » Le 2e établissement inauguré est la brigade spécialisée dans la gestion des étrangers, rattachée à la sûreté de wilaya. Ce service a été créé pour garantir une prise en charge optimale des ressortissants étrangers, toutes nationalités confondues, établis dans la wilaya, et leur offrir toutes les facilités nécessaires. Constantine compte au total 2.322 étrangers en situation de résidence,

représentant 71 nationalités, auxquels s'ajoutent 23 sociétés étrangères. Ces résidents exercent principalement dans le bâtiment, les travaux publics, l'industrie et l'hydraulique, d'autres dans le commerce, tandis qu'une partie est constituée d'étudiants. Les Jordaniens arrivent en tête, essentiellement des étudiants en médecine, devant les Palestiniens.

Enfin, le troisième site inauguré par le contrôleur général est la deuxième sûreté urbaine extérieure de Massinissa. Elle couvre un secteur de 52.000 habitants, appelé à croître avec les différents programmes de logements en cours, pour atteindre 100.000 habitants. L'objectif est toujours de suivre le développement démographique et urbain que connaît la wilaya, garantissant la sécurité de la population.

RASD :

Le peuple sahraoui manifeste en masse

Le peuple sahraoui a manifesté en masse dans les camps de réfugiés de Laâyoune, pour exiger un règlement juste au conflit au Sahara occidental.

Selon l'agence de presse sahraouie SPS, les manifestants ont exprimé leur rejet catégorique des tentatives de contourner le droit international, réaffirmant leur attachement aux résolutions qui garantissent le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Brandissant des drapeaux nationaux et scandant des slogans, les manifestants ont rejeté toute solution contraire aux résolutions de l'ONU et au principe de décolonisation, réitérant leur soutien à toute solution conforme à la libre volonté du peuple sahraoui.

Plusieurs participants ont expliqué dans des déclarations à l'Agence de presse SPS que ces



manifestations étaient une réponse naturelle aux tentatives internationales de réimposer des propositions précédemment rejetées par le peuple sahraoui. Ils ont souligné que ce mouvement populaire adresse un message clair à la communauté internationale : toute solution qui ne garantit pas le droit

à l'autodétermination est vouée à l'échec.

PRÉSENCE DE DIVERS SEGMENTS DE LA SOCIÉTÉ SAHRAOUIE

Les manifestations ont rassemblé une large participation de divers segments de la société sahraouie, incarnant l'esprit d'unité nationale et affirmant que le peuple sahraoui, où qu'il réside, demeure un fervent défenseur de la légitimité internationale et inébranlable dans son choix de liberté et d'indépendance.

Ces manifestations font suite au projet de résolution américain, diffusé par les États-Unis, qui tentent de contourner la légitimité internationale et constituent un défi flagrant aux conventions internationales affirmant le rôle central de la question sahraouie dans le processus de décolonisation. Après la publication de ce texte, le Front Polisario, par l'intermédiaire de son Représentant permanent auprès des Nations unies et Coordonnateur de la Minurso, Sidi Mohamed Omar, a annoncé son retrait de l'ensemble du processus de paix si le projet était adopté, exhortant les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à assumer pleinement leur responsabilité de respecter les résolutions de la légitimité internationale.

Un arrêté du 23 octobre 2026 autorise la cession intégrale des droits et obligations liés à la concession d'exploitation d'hydrocarbures El Menzah au profit d'EXXOIL SA, qui en devient titulaire à 100 %. Le texte revient sur l'historique de la concession : dès le 1er février 2001, le conseil d'administration de l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP) avait décidé de ne pas participer au développement du gisement. Selon un courrier de Candax Energy du 24 juin 2021 cité par l'arrêté, sa filiale Ecumed Petroleum Grombalia Limited avait été déclarée en faillite. EXXOIL SA a demandé le transfert de l'intégralité de la concession le 18 janvier 2024. L'ETAP a donné son accord le 3 septembre 2024 et le Comité consultatif des hydrocarbures a rendu un avis favorable le 27 septembre 2024. Cette décision porte sur la détention des droits et obligations de la concession ; le JORT ne précise ni prix de cession, ni montant d'investissement, ni perspective de production. Les éléments historiques éclairent la procédure mais ne permettent pas d'établir à eux seuls la motivation économique du transfert.

FISCALITÉ EN TUNISIE : Plus de 85 000 contribuables ont pu déclarer à distance via Tej

Plus de 85 000 contribuables ont pu déposer leur déclaration d'employeur à distance via Tej jusqu'à fin juillet 2026. Ce bilan figure dans le rapport du projet de budget de l'État pour 2027. Le service remplace le dépôt sur supports magnétiques auprès des services de contrôle fiscal. Selon le rapport, cette dématérialisation a permis d'économiser près de 6 000 journées de travail administratif. Le document fait également état du record progressif de plus de 270 caisses enregistreuses en ligne dans les établissements proposant des services de consommation sur place. La cellule de validation et d'agrément de la Direction générale des impôts a approuvé 23 fournisseurs de ces équipements. Ces dispositifs doivent aider l'administration à mieux orienter ses contrôles. Le bilan mentionne aussi le lancement, en 2026, d'une plateforme de déclaration d'existence à distance, permettant d'obtenir une carte d'identification fiscale sans déplacement. Ces résultats concernent la numérisation des services fiscaux en 2026. Ils sont présentés dans les documents du projet de budget pour 2027.

EL MENZAH : EXXOIL SA obtient 100 % des droits sur la concession pétrolière

Un arrêté du 23 octobre 2026 autorise la cession intégrale des droits et obligations liés à la concession d'exploitation d'hydrocarbures El Menzah au profit d'EXXOIL SA, qui en devient titulaire à 100 %. Le texte revient sur l'historique de la concession : dès le 1er février 2001, le conseil d'administration de l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP) avait décidé de ne pas participer au développement du gisement. Selon un courrier de Candax Energy du 24 juin 2021 cité par l'arrêté, sa filiale Ecumed Petroleum Grombalia Limited avait été déclarée en faillite. EXXOIL SA a demandé le transfert de l'intégralité de la concession le 18 janvier 2024. L'ETAP a donné son accord le 3 septembre 2024 et le Comité consultatif des hydrocarbures a rendu un avis favorable le 27 septembre 2024. Cette décision porte sur la détention des droits et obligations de la concession ; le JORT ne précise ni prix de cession, ni montant d'investissement, ni perspective de production. Les éléments historiques éclairent la procédure mais ne permettent pas d'établir à eux seuls la motivation économique du transfert.

Le Front Polisario engage en Espagne une procédure judiciaire contre Ryanair

D'autre part, le Front Polisario a engagé une procédure judiciaire devant la justice espagnole visant à faire annuler la licence d'exploitation de la compagnie aérienne à bas coûts, Ryanair, sur la base de laquelle elle opère des vols reliant la capitale Madrid et l'île de Lanzarote à la ville de Dakhla, au Sahara occidental occupé, a annoncé lundi le conseiller spécial du président sahraoui, chargé des ressources naturelles et des questions juridiques, Oubi Bouchraya Bachir. "L'objectif central de cette nouvelle démarche juridique sahraouie est de contraindre le gouvernement espagnol à retirer immédiatement l'autorisation de vol accordée illégalement à la compagnie Ryanair", a-t-il indiqué, lors d'une conférence de presse conjointe avec les avocats du Front Polisario, Mes Jacinto Lara et Eshaba Messaoud, rapporte l'agence d'information sahraouie SPS. M. Bouchraya a appelé, dans ce contexte, que le droit interna-

tional ne reconnait au Maroc aucune souveraineté sur le territoire ni sur son espace aérien ou ses ressources naturelles sans le consentement du peuple sahraoui, représenté par le Front Polisario, son seul et unique représentant légitime. Cette nouvelle action en justice a été annoncée en marge d'un colloque international organisé dans la capitale espagnole pour présenter un rapport détaillé et actualisé intitulé "Le tourisme sous l'occupation : le cas de la ville de Dakhla". Le rapport détaille comment l'occupant marocain exploite le secteur du tourisme comme un instrument malveillant pour consolider son occupation économique du Sahara occidental et tenter de lui donner une illusion de légitimité internationale en y impliquant des partenaires et des parties étrangères. "Le rapport et l'action en justice qui l'accompagne visent à mettre en garde le consommateur contre le risque de tomber dans le piège de la propagande marocaine qui promeut Dakhla

occupée comme ville marocaine", a-t-il affirmé, expliquant comment "ce marketing trompeur contribue directement au soutien de l'occupation militaire du Sahara occidental". La plainte déposée par le Front Polisario en Espagne se fonde sur la violation explicite du droit international et des décisions de la justice européenne. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait clairement établi, dans son arrêt de novembre 2018, que l'accord aérien signé entre l'Union européenne (UE) et le Royaume du Maroc ne devait en aucun cas inclure l'espace aérien sahraoui, le Sahara occidental étant un territoire distinct et séparé du Maroc. Cela a également été confirmé à plusieurs reprises par la Commission européenne qui a rappelé que l'accord aérien euro-méditerranéen entre l'UE et le Maroc ne s'applique pas au Sahara occidental.

MAURITANIE :

La ministre de la Pêche visite des institutions relevant de son département

La ministre de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires, Mme Aïssata Lam, a effectué une visite d'inspection et d'information au centre de l'Institut mauritanien de Recherche océanographique et halieutique (IMROP) à Nouakchott, ainsi qu'au siège de la Société nationale de distribution du poisson (SNDP), dans le cadre d'une tournée d'inspection et de visite des administrations et institutions qu'elle a entamée la semaine dernière afin de s'informer du fonctionnement des institutions relevant de son département. La ministre a commencé sa visite par le siège de l'Institut mauritanien de recherche océanographique et halieutique à Nouakchott, où elle a été accueillie par son directeur général, M. Mohamed El-Hafez Ould Ejiwone, entouré de ses collaborateurs. Au cours de cette visite, la ministre a pu découvrir la station météorologique et environnementale, les laboratoires, les bureaux administratifs et les salles de réunion. Elle a assisté à des exposés détaillés sur le fonctionnement de

ces différentes installations avant de présider une réunion avec le personnel de l'Institut, au cours de laquelle elle a écouté un exposé institutionnel et scientifique complet, présenté par le directeur général de l'Institut, qui a abordé le rôle stratégique et souverain que joue l'Institut dans l'étude de l'environnement marin et l'évaluation des stocks halieutiques au sein de la zone économique exclusive, dont la superficie s'étend sur 234 000 kilomètres carrés. Le directeur de l'Institut a passé en revue les indicateurs économiques du secteur de la pêche, soulignant qu'il génère actuellement 302 735 000 emplois, dont 130 979 000 emplois directs, et qu'il contribue à des exportations dépassant le milliard de dollars américains, tout en représentant environ 5 à 6 % du produit intérieur brut. Sur le plan scientifique, le directeur général de l'Institut a informé Mme la ministre des résultats des campagnes scientifiques consacrées à l'évaluation des ressources marines et au suivi des changements environnementaux de

l'océan, ainsi que des progrès réalisés dans le cadre du projet visant à obtenir l'accréditation internationale du laboratoire de chimie selon la norme ISO/IEC 17025, dont le taux d'avancement s'élève à 62 %. Il a également informé la ministre des perspectives d'avenir de l'Institut et des défis auxquels il est confronté, dévoilant les préparatifs en cours en vue de la pose de la première pierre de son nouveau siège à Nouadhibou en novembre 2026, ainsi que l'acquisition d'un nouveau navire de recherche scientifique grâce à une subvention japonaise, dont l'arrivée est prévue en septembre 2027. Il a également évoqué les principaux défis auxquels l'Institut est confronté, au premier rang desquels figure la nécessité de renouveler l'équipe de chercheurs et de surmonter les contraintes financières, afin de garantir la continuité de la production scientifique et de renforcer les capacités de recherche. La deuxième étape de la visite a été la Société nationale de Distribution du Poisson, où elle a été accueillie par

son directeur général, M. Mohamed Ould Chrif Ahmed, entouré de ses collaborateurs. La ministre a présidé une réunion avec les employés de la société, au cours de laquelle elle a écouté un exposé détaillé, étayé par des chiffres et des données, présenté par le directeur général de la société, qui a passé en revue l'évolution remarquable des mécanismes de distribution, en soulignant que la société avait réussi, à l'horizon 2026, à atteindre une couverture géographique complète de 100 % des wilayas et des circonscriptions du pays, ainsi que de 46 % des communes, soit 114 communes, grâce à un réseau logistique comprenant 47 centres et 480 points de distribution. Le directeur général de la société a présenté des chiffres illustrant l'ampleur de l'intervention quotidienne de la société, précisant qu'elle dessert 27 500 foyers par jour, ce qui signifie que 165 000 bénéficiaires reçoivent du poisson chaque jour, grâce à la distribution quotidienne de 55 tonnes de poisson.

ÉDUCATION : 39 promotions et 17 concours à partir du 22 décembre

Le ministère de l'Éducation ouvre 17 concours internes, débutant tous le 22 décembre 2026, pour un total de 39 postes : neuf en ingénierie et architecture, onze en informatique, onze en gestion des documents et archives, sept en bibliothèques et documentation, et un pour les psychologues. En ingénierie, le texte prévoit sept promotions au grade d'ingénieur en chef, une au grade d'architecte général et une au grade d'architecte principal. En informatique, les onze postes comprennent notamment sept grades d'analyste central. Selon les concours, les inscriptions à distance ou les candidatures ferment le 22 novembre ; plusieurs procédures fixent en outre au 27 novembre la date limite de dépôt des dossiers. Ces deux échéances ne sont pas interchangeables.

LES BANQUES DE SEMENCES

Les semences : atouts de base de la sécurité alimentaire durable

Mohamed KHIATI (*)

Disons en prélude que partout dans le monde, les semences sont les intrants de base de la production agricole et alimentaire.



Ce sont des atouts de première importance pour la pratique de toute culture herbacée, arboricole ou d'élevage. Elles renferment le potentiel génétique des espèces végétales et animales avec leur diversité grâce aux améliorations continues et aux processus de sélection réalisés au fil du temps et des générations. Pour les ressources phylogénétiques, les premiers cours d'agronomie ou de biologie (botanique) notent que dans le règne végétal, les semences constituent des essences biologiques qui fournissent des moyens vitaux à tous les habitants de la planète. Elles sont la matière première la plus importante pour le sélectionneur et l'intrant essentiel à l'agriculteur. A l'a-propos, une ressource biologique tel qu'entendu est "un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité renfermant un matériel génétique à valeur réelle ou potentielle conservé soit « in situ », c'est à dire en banques ou en "ex situ", c'est à dire sur le terrain ou en collections. Dans le sillage de ces expressions, le second rapport de la FAO édité en 2010 sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde souligne d'une manière explicite que « la diversité génétique des plantes que nous cultivons et consommons – et des espèces sauvages apparentées – pourrait disparaître à jamais, compromettant ainsi la sécurité alimentaire future, à moins que des efforts extraordinaires soient déployés non seulement pour préserver la biodiversité mais aussi pour l'utiliser [1].. En 2015, au moins 1750 banques de gènes existent à travers le monde dont 130 détiennent chacune plus de 10 000 entrées. Elles se situent essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. En Afrique, c'est en Ethiopie que se trouve la plus grande banque de gènes. Il est toutefois noté que sur les 7,4 millions d'échan-

illons conservés dans le monde, les banques de gènes nationales conservent environ 6,6 millions [2].

Dans le fond de la question, ce sont les agriculteurs qui ont depuis toujours semé, récolté, sélectionné et c'est par la conservation et l'échange des semences qu'ils ont amélioré et diversifié leurs cultures et de leurs élevages par des géniteurs dans une optique de parvenir à une promotion économique et sociale jusqu'à parvenir à cette idée que « les semences et les variétés voyagent ». C'est dire que durant des siècles les fonctions : sélectionner et produire des semences étaient l'œuvre principale des agriculteurs qui ont produit, à travers le temps, des milliers de variétés et amélioré des races locales adaptées aux terroirs, au climat, aux besoins de l'humanité et aux modes d'agriculture.

Ces pratiques ancestrales de production et de conservation des semences sont aujourd'hui en péril par l'imposition de règles drastiques du fait de la séparation de l'activité « production » de celle de reproduction, tant qu'il est vrai que « pour avoir une bonne production, il faut avoir de bonnes semences ». Or, les prix et la disponibilité limitent souvent l'accès des agriculteurs à des semences de qualité les obligeant au recours au secteur informel pour les trouver et les stocker d'une année à l'autre au moment où leur commerce n'est pas toujours adapté aux petits agriculteurs surtout. Cela se répercute sur les taux de collecte notamment pour les céréales, les produits les plus cultivés dans le monde. D'autre part, les semences de ferme, de jardins ou usitées par des ménages dans le cadre de l'agriculture familiale sont des collections qui s'apparentent à des banques de semences. Or et dans le fond, il nécessaire de se doter d'une

banque de semences institutionnelle pour conserver et protéger le patrimoine génétique et biologique et mieux encore avoir un grand laboratoire de ressources phylogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences, revêt un grand intérêt. Il faut souligner qu'un énorme travail a été entrepris à ce sujet par l'institut national de recherche agronomique d'Algérie depuis quelques années qui appelle parachèvement. Il va sans dire que la sélection permet la création de variétés nouvelles et l'adaptation des plantes cultivées aux nouvelles conditions agro-pédologiques en leur offrant plus de résilience aux diverses menaces du milieu (santé et stress environnementaux). Mais le constat majeur fait est que la diversité génétique qui peut représenter la clé de la durabilité de l'agriculture ne cesse de régresser continuellement. Cette tendance à l'érosion est plus rapide qu'à n'importe quelle époque mettant ainsi en péril l'agriculture et l'alimentation. La FAO estime que depuis le début du siècle 75% de la diversité des plantes cultivées ont été perdues [3], suite à des facteurs liés en grande partie à la surexploitation, au défrichement, aux incendies, aux sécheresses récurrentes et à quelques autres facteurs encore, mais la principale raison de l'érosion génétique est la perte des variétés traditionnelles par l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement cultivées sur de vastes superficies détenues par des firmes semencières internationales.

• La guerre des semences :

A l'heure actuelle, comme dans le temps, on assiste à une guerre de semences qui ne dit pas son nom qui tient essentiellement à la mainmise des agro-industries sur le monde agricole dont une dizaine de firmes mul-

tionales contrôlent déjà 74% du marché mondial des semences [4], lesquelles firmes procèdent à l'extension des industries semencières pour l'amélioration des plantes notamment à travers des hybrides en éliminant ainsi et de facto, les semences produites annuellement par les agriculteurs, sachant toutefois que l'hybride étant stérile et ne donne qu'une seule génération prolifique ; ce qui conduit les agriculteurs à racheter leurs semences s'ils veulent obtenir des rendements équivalents. Cet hybride a donc et souvent remplacé totalement certaines variétés notamment les variétés locales adaptées. Il en découle que l'agriculture intensive s'est construite surtout autour des hybrides. Si nombre de variétés ont permis une augmentation significative des rendements, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs en paient, un lourd tribut : dépendance des semenciers, dépendance du choix des variétés et dépendance économique étant donné que les prix sont fixés par les semenciers. Ces semences déjà coûteuses nécessitent en plus irrigation, engrais, pesticides et donc des intrants qui fragilisent encore plus les agriculteurs qui deviennent dépendants d'une industrie qui outre l'achat des semences, sont astreints à l'achat des produits chimiques qui vont avec. Par ailleurs, il est souvent mis en place un catalogue officiel des semences et de variétés qui en fait constituent l'autre arme contre les semences de fermes, c'est-à-dire les semences issues des semences sélectionnées et multipliées sur champs. Ainsi, pour l'inscrire, la variété proposée doit répondre aux critères de distinction d'homogénéité (les individus au sein d'une même variété doivent être identiques sur le plan génétique) et de stabilité (il faut mettre sur le marché chaque année des individus

conformes à la description d'origine). Enfin pour les espèces de grande culture s'ajoute l'amélioration de la valeur agronomique et technologique (le rendement doit être supérieur aux variétés déjà inscrites). Ces critères exigés pour l'inscription au catalogue sont inapplicables aux variétés traditionnelles (les variétés dites « population ») en raison de leur forte variété génétique. Les semences de fermes privées ainsi de l'accès au catalogue officiel, donc de commercialisation sont en danger de disparition. D'autre part et dans les milieux scientifiques, le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes" et les « banques de semences » relève beaucoup plus des centres de recherche-développement à travers des processus et des procédés de biotechnologies exigeants des personnels hautement qualifiés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par collecte de semences au niveau des fermes.

• Des ressources génétiques en Algérie :

Tout d'abord, faut-il rappeler qu'en 2010 fut ratifié le protocole de Nagoya (Japon) sur l'accès aux ressources génétiques ayant entré en vigueur en 2014.

Il est venu compléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique relative à l'accès et au partage des avantages des bio-ressources. Cet accord, pour rappel vise la création d'un cadre mondial pour l'élaboration d'instruments facilitant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L'Algérie avait effectivement signé sans ratifier, à l'époque, le Protocole de Nagoya sur « l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation (APA) » en février 2011 sans se doter au préalable de moyens de surveillance et de protection de son patrimoine génétique agricole qui fait d'ailleurs l'objet de grandes convoitises. Par ailleurs, une loi 14-07 sur les ressources biologiques par le biais de dispositions pertinentes concernant l'APA a été promulguée le 9 août 2014 et qui prend en charge la dimension des ressources génétiques. Dans ce cadre, un projet de coopération avec le PNUD fut inscrit à l'indicatif du secteur agricole en 2015, intitulé « Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya ».

Suite en page 9

Suite de la page 8

Sur le plan de la diversité biologique, faut-il souligner que le pays, par l'immensité de son territoire, de sa position géographique et la structure de ses étages bioclimatiques présente un large cortège floristique constitué par des ressources phylogénétiques dont la richesse est inestimable pour la diversification et l'amélioration de la production agricole. En effet, la flore en Algérie est représentée par 3139 espèces [5]. Ce nombre a été récemment revu à la hausse estimé autour de 4000 espèces [6], dont environ 1000 espèces ont des vertus médicinales et 60 autres seraient encore inconnues. Alors que près de 700 espèces sont endémiques et 226 espèces sont menacées d'extinction et bénéficient d'une protection légale (décret n° 93-285 du 23 novembre 1993) [7]. Dans un tel contexte, la conservation in situ des ressources phylogénétiques par le biais d'une banque de gènes, de ressources phylogénétiques ou encore de banques de semences demeure le moyen incontournable pour la sauvegarde de la diversité biologique en Algérie. Cela est d'autant plus justifié devant l'érosion génétique de plus en plus accélérée et les pertes des taxons cultivées qui avoisinent selon les estimations, en moyenne 59%. Le grand nombre d'espèces végétales rares ou endémiques existant appelle à des solutions idoines de leur sauvegarde et préservation. L'établissement d'un réseau de banques de semences pourrait fournir la solution la plus pratique à ce problème. Des plantes autrefois communes sont aujourd'hui en voie d'extinction voire de disparition. Ce qui impose la mise en place d'une approche de conservation de leurs semences in situ dans des banques en complément à la conservation des espèces végétales au sein de leurs habitats naturels. Plusieurs impératifs militent pour cette option stratégique. Tout d'abord, la conservation du patrimoine végétal du pays en tant que « Hot-spot » de biodiversité y compris, exige la dotation d'une banque de semences compte tenu des impératifs de préservation de cette richesse au profit des générations futures, de conserver et de promouvoir ce patrimoine biologique (Espèces, cultivars, écotypes et populations végétales) qui est le produit d'une adaptation millénaire à la diversité des écosystèmes et des pratiques agricoles et des savoir-faire séculaires portés par les agriculteurs (savoirs locaux). Au titre de la conservation de la matière première pour le développement de l'industrie des semences, la mise en place d'une industrie semencière nationale est un impératif de sécurité alimentaire qui doit passer par la conservation et la connaissance des variétés adaptées aux marchés et aux conditions agropédoclimatiques. La banque des ressources est en dernière instance, le réservoir des « matières premières » nécessaires pour alimenter les programmes de création variétale et de production des semences en Algérie. Il est utile de rappeler que l'Algérie reste, pour un certain nombre de filières de production dépendante des marchés extérieurs quant à son approvisionnement en semences et plants. Ces importations parfois sommaires et irrégulières



fléchies faites par certaines firmes et agences spécialisées pourraient induire des changements en ce sens qu'elles seraient à l'origine de l'introduction de modèles techniques intensifs souvent inadaptés aux conditions locales menant à l'éradication de certaines variétés ou populations anciennement cultivées, adaptées à nos agro-systèmes, mais marginalisées par le « marché national ». A ce titre, la mise en place d'une banque de ressources génétiques est de nature à contribuer au renforcement, à la sécurisation et à la diversification de l'assise biologique de l'industrie nationale des semences. Elle pourrait constituer une opportunité pour l'institution d'un tissu d'entreprises de type PME et TPE dédiées à la multiplication, à la production et à la reproduction des semences et à l'industrie des plantes aromatiques et médicinales pour lesquelles l'Algérie dispose d'un potentiel économique indéniable (huiles essentielles, biomolécules pour l'industrie phytopharmaceutique et additifs d'industries alimentaires). Ce sont là autant d'opportunités pour la création de nouvelles chaînes de valeurs pour la promotion et le développement de certains agro-systèmes dans les zones de montagnes, des régions sahariennes, steppiques et espaces forestiers. En matière des changements globaux, les dérèglements climatiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale avec leurs corollaires : l'émergence de nouvelles sources de stress biotiques et des maladies transfrontalières demeurent un autre défi pour l'agriculture. La conservation de la biodiversité y compris des génotypes sauvages apparentés porteurs de gènes de résistance aux divers bio-agresseurs, s'impose pour assurer le développement des programmes d'amélioration génétique et de création variétale dans à moyen et long termes. Au titre de la recherche-développement, la banque de semences constitue l'outil d'encadrement et d'appui aux centres concernés en termes de fourniture et de partage réglementés des matériaux biologiques conservés, dans l'optique de promouvoir une recherche agronomique impliquant la valorisation de la biodiversité surtout à travers les biotechnologies dont elle constitue la matière première. Il reste par ailleurs et bien entendu que parmi les bonnes pratiques agricoles « good agricul-

tural practices », l'usage des semences locales est de grande utilité dans la mesure où elles présentent de nombreux enjeux :

➤ D'abord, elles sont plus adaptées au contexte agropédoclimatique de l'ensemble du territoire et surtout des terroirs ; puis, elles se cultivent facilement et nécessitent peu d'apport et ont un meilleur rendement et offre à l'agriculteur une autonomie de semences car il peut les produire lui-même

➤ Elles sont intégrées dans nos traditions culinaires, médicinales et font partie d'un patrimoine immatériel de savoir-faire local autour des graines et des semences utilisées souvent depuis des générations et de ce fait, leurs performances et leurs pratiques sont connues

Cet héritage séculaire, cette ressource génétique est aujourd'hui largement menacée par l'introduction massive de semences importées, le plus souvent hybrides offrant un meilleur rendement que les agriculteurs utilisent dans presque l'ensemble des cultures maraîchères et arboricoles. Dans ce contexte, un cadre réglementaire très rigoureux quant à l'importation des semences et plants doit être - s'il n'existe pas - établi pour sauvegarder nos ressources biologiques de toute hétérogénéité.

• La banque de semence :

Conscients du fait que la souveraineté alimentaire du pays passe nécessairement par l'organisation de ses structures de base et la construction d'édifices permettant la sauvegarde de ses multiples richesses naturelles notamment celles liées au patrimoine biologique de surcroît diversifié et tout particulièrement celui d'assurer la pérennité des ressources phylogénétiques et animales pour le présent et l'avenir des générations, les pouvoirs publics se sont penchés sérieusement ces trois dernières années à la mise en place d'une banque de semences qui devra constituer le soubassement de la conservation et de la protection des biotypes végétaux et animaux. Dans le sillage, il est important de souligner que le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes ou de semences relève de la recherche-développement par des processus et des procédés de biotechnologies exigeant des personnels hautement spécialisés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par la collecte de semences au niveau des fermes dans une optique de conserver et protéger le patrimoine génétique du pays et mieux encore d'avoir un grand laboratoire de ressources phylogénétiques de haute gamme qui abriterait la banque de semences. Pour ce faire, il est à rappeler qu'une banque nationale de semences fut inaugurée le 11 août 2022, au niveau du CNCC (Centre national de contrôle et certification des semences et plants) qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en matière de renforcement de la sécurité alimentaire durable du pays. Elle constituera de ce fait, une base pour la plateforme nationale des ressources génétiques agricoles et alimentaires et un appui à la promotion de la production locale des semences par la conservation des souches locales végétales cultivées, forestières et animales, en dehors de

leur milieu naturel habituel (ex-situ) et de les protéger de toute éventuelle disparition ou extinction. Telle que présentée, ladite banque de semences a une capacité de stockage pouvant atteindre 6000 souches végétales et 20 cuves de souches animales et atteindra 80.000 unités si elle est soutenue par la création d'autres banques [8]. Elle contient quelques 4015 entrées » [9] pour les graines des céréales, des protéagineux, oléagineux, des arbres forestiers, des plantes aromatiques et médicinales, en sus des races animales d'élevage. Il est à mentionner que depuis l'institution de la banque, il est recensé 24 481 entrées dont 1777 entrées d'espèces végétales de divers types de céréales, de légumineuses alimentaires, de plantes fourrages, pastorales, forestières et de PAM (plantes aromatiques et médicinales) et 22 704 entrées d'espèces animales (ovins, caprins, bovins et équins), (MADR, 2024). Dans un tel contexte, les spécialistes sont appelés à s'impliquer davantage et activement dans l'élaboration d'un plan d'action suffisamment étudié pour que la mission de production et de protection des semences et des ressources génétiques et biologiques soit couronnée de succès compte tenu du caractère stratégique de la mise en place de la banque de semences. Il est cependant à noter que le retard cumulé dans ce domaine est récupérable, pourvu que des moyens, humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement de cette banque, soient consentis. A cet effet, il est important de recenser tout le patrimoine génétique agricole végétal et animal dans toutes les régions du pays en associant les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs institutionnels à cette opération d'envergure. Aujourd'hui, personne ne peut disconvenir que la protection du patrimoine génétique et des ressources biologiques (végétales et animales) pour assurer la durabilité des systèmes agraires et la résilience des systèmes alimentaires dans le pays, revêtent une importance cruciale tant qu'ils constituent le fondement du développement agricole et tout particulièrement en cette ère marquée par les changements climatiques et les diverses crises géopolitiques. C'est dire enfin que la souveraineté alimentaire est aussi une question de sauvegarde et de protection des ressources biologiques que recèle le pays dont la banque de semences en constitue l'atout de grande importance base pour garantir la sécurité alimentaire durable pour les générations présentes et futures.

Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert Agronome
Khiame61@yahoo.fr

Références bibliographiques :

- [1]. FAO second rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010. <https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/341563/>
- [2]. FAO. Op-cit.
- [3]. FAO. <https://www.google.com/search?>
- [4]. La guerre des semences. J.Thévenot. <https://ecologie58.blog4ever.com/la-guerre-des-semences-1.Nature-et-environnement-en-Vievr>.
- [5]. Quezel et Santa, (1962). Nouvelle flore d'Algérie et des régions sahariennes méridionales. Ed. CNRS, Paris-1165 p.
- [6]. Dobignard et Chatelain (2010-2013) In Yahi-Guenafdi. N (2018). Note introductive. Actes du congrès national sur les ressources phylogénétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation. Issolah R. (ed.) et Abbas K. (ed.). INRAA (Alger), les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p.
- [7]. Abdelguerfi et al (2009). Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité au niveau national. MATET-FEM-PNUD.
- [8]. APS du 11 Aout 2022. <https://www.aps.dz/economie/143707-benabderrahmane-met-en-exergue-le-role-de-la-banque-nationale-des-semences-dans-le-renforcement-de-la-securite-alimentaire-du-pays>
- [9]. Communication du Ministre de l'agriculture et du développement rural lors de la journée parlementaire organisée à l'APN, le 8 mai 2023, sous le thème « Le rôle de la banque de semences dans la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire durable ».



L'ALGERIE AUJOURD'HUI

THÉRAPIE CELLULAIRE :

L'Algérie mise sur l'expertise allemande

L'Algérie entend s'appuyer sur l'expertise allemande, pour franchir une nouvelle étape dans le développement des traitements innovants, notamment la thérapie cellulaire.



C'est ce qui ressort de la visite de travail qu'effectue le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, dans la ville allemande, Bergisch Gladbach, du 26 au 30 octobre, auprès de Miltenyi Biotec, entreprise de référence dans les biotechnologies et la thérapie cellulaire. Une visite qui traduit clairement, si besoin est, la volonté de l'Algérie de passer de l'ambition scientifique à la construction d'une capacité nationale en traitements innovants. Selon le communiqué du ministère, c'est surtout le développement de la thérapie par cellules souches en Algérie qui a été au centre des discussions entre Kouidri et le directeur général de Miltenyi Biotec, Boris Stoffel. Cette technologie ouvre, rappelle le communiqué, des perspectives pour certains cancers et d'autres pathologies difficiles à traiter, alors

que son accès demeure limité pour les patients algériens. Au-delà de la coopération technique, Alger veut bâtir une filière capable de maîtriser progressivement ces technologies, et à ce titre, les priorités sont, selon le ministère, la localisation des traitements innovants, la réduction de leurs coûts, le développement des compétences et la consolidation de la souveraineté sanitaire. L'enjeu est aussi de limiter les évacuations médicales vers l'étranger et, à terme, de faire de l'Algérie un pôle régional au service de l'Afrique et du Moyen-Orient.

Dans cette perspective, Wassim Kouidri n'a d'ailleurs pas hésité à préciser la nature du partenariat recherché avec l'Allemagne. «L'objectif ne se limite pas à l'acquisition d'équipements et de tech-

nologies modernes», a-t-il souligné, mais consiste à «bâtir un partenariat industriel, scientifique et technologique durable». Celui-ci doit reposer, a-t-il soutenu, sur le transfert de connaissances, la localisation de la technologie et le développement des capacités nationales, afin de permettre à l'Algérie de maîtriser progressivement ces traitements avancés.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Dans ce sens, la visite a permis, explique le ministère, à la délégation algérienne d'inspecter les unités de production de Miltenyi Biotec et de découvrir son expertise. Les échanges ont porté notamment, est-il précisé, sur le transfert de technologie, la formation spécialisée et le renforcement

des compétences nationales.

Pour Saidal, il s'agit de mettre à profit ses capacités industrielles, afin de créer une complémentarité avec les biotechnologies modernes et d'ouvrir de nouveaux champs à la production de traitements innovants. Le choix de l'Allemagne intervient, faut-il le préciser, dans la continuité des orientations exprimées par le président Tebboune lors de sa visite officielle dans ce pays en juillet dernier. Evoquant les perspectives de coopération dans les sciences médicales, le chef de l'Etat avait estimé que l'Algérie était désormais entrée «dans d'autres domaines, des domaines scientifiques concernant les médicaments très spécialisés». Il avait rappelé la pose de la première pierre d'un institut de thérapie par cellules géniques et souligné que «dans ce

domaine, l'Allemagne est très avancée». L'Algérie, avait-il ajouté, entend mettre à profit son amitié avec la République fédérale d'Allemagne «pour que les deux peuples bénéficient de cette coopération». Cette orientation avait déjà été précisée en juin dernier par Wassim Kouidri devant le Conseil de la nation lorsqu'il avait annoncé l'introduction de la thérapie cellulaire à l'horizon 2027, avec l'ouverture prévue, en juillet de cette année-là, d'un centre national consacré à cette technologie. Il avait présenté ce projet comme un chantier structurant de la souveraineté sanitaire, en soulignant son potentiel dans la prise en charge de maladies dégénératives et de cancers réfractaires. Le rapprochement avec Miltenyi Biotec donne ainsi une dimension industrielle concrète à cette ambition ainsi que la possibilité d'aller vers l'appropriation nationale de cette technologie à travers la formation, le transfert de savoir-faire et la localisation progressive des capacités. Dans cette logique, la coopération avec l'Allemagne constitue un premier pas vers la création d'un pôle de référence en matière de thérapie cellulaire en Algérie, a expliqué le ministère, tout en soulignant que ce partenariat vient compléter et renforcer la coopération déjà existante avec l'Institut Karolinska en Suède, l'un des centres de recherche médicale les plus éminents au monde, au sein duquel des compétences scientifiques algériennes de la diaspora contribuent activement dans les domaines de l'expertise scientifique, de la formation et de la recherche conjointe.

LE JEUNE INDEPENDANT

PERSONNEL DE LA SANTÉ

Neuf revendications sur la table de l'UGTA

La révision du statut particulier, la reconnaissance de la pénibilité des métiers de la santé, la revalorisation des primes et l'amélioration des perspectives de carrière constituent les principales revendications portées par la Fédération nationale des travailleurs de la santé, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). À la veille de la réunion de la commission exécutive nationale, prévue aujourd'hui, au siège de la Centrale syndicale, l'organisation syndicale appelle à une prise en charge effective des dossiers professionnels et sociaux des personnels du secteur. Dans un message adressé aux membres de cette instance, le secrétaire national chargé de l'information de la Fédération, le Dr Allam Hichem, insiste sur la nécessité de faire des préoccupations des travailleurs une priorité et de parvenir à des positions syndicales à la hauteur de leurs attentes. La Fédération réclame d'abord la révision du statut particulier des travailleurs de la santé, afin de corriger les insuffisances relevées dans son application. Elle demande également que le dossier des corps communs soit porté aux plus hauts niveaux de la Centrale syndicale pour assurer une meilleure prise en charge des revendications de cette catégorie. L'organisation syndicale plaide, par ailleurs, pour l'inscription de la profession médicale parmi les métiers pénibles et l'ouverture du dossier de la retraite spécifique aux travailleurs de la santé. Elle revendique aussi la mise en place de mécanismes juridiques clairs et équitables permettant la promotion automatique de l'ensemble des personnels du secteur. La question des rémunérations occupe également une place importante dans la plateforme revendicative. La Fédération demande la concrétisation de la nouvelle prime des urgences, annoncée dans le cadre des déci-

sions du président de la République, ainsi que la révision de la prime de garde pour mieux tenir compte des contraintes du travail et des responsabilités professionnelles. Le règlement du dossier de la prime Covid figure également parmi les demandes exprimées. La Fédération souhaite une intégration dans la prime de contagion, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. À ces revendications s'ajoute la demande d'ouverture de nouveaux postes budgétaires pour répondre aux besoins des établissements de santé et contribuer à l'amélioration des conditions de travail. La Fédération met également

EL WATAN

l'accent sur la situation professionnelle des aides-soignants, pour lesquels elle réclame l'ouverture de véritables perspectives d'évolution. Elle demande notamment l'accès à des formations qualifiantes, des possibilités de promotion vers des grades supérieurs ainsi que la valorisation de l'expérience professionnelle et de l'ancienneté. L'objectif affiché est de garantir davantage d'équité dans les parcours professionnels et de permettre à cette catégorie de personnels de bénéficier de perspectives de carrière adaptées à son expérience et à ses compétences. À travers ces revendications, la Fédération nationale des travailleurs de la

santé appelle à dépasser le stade des engagements pour parvenir à des mesures concrètes et à un suivi effectif des dossiers auprès des autorités compétentes. La réunion de la commission exécutive nationale du 27 octobre est ainsi présentée comme une étape importante pour unifier les positions syndicales et renforcer la défense des droits et des acquis des travailleurs de la santé. Pour la Fédération, l'intérêt des personnels doit primer sur toute autre considération, estimant que la responsabilité syndicale doit se traduire par des actions concrètes et des résultats tangibles au bénéfice des travailleurs.

AFFAIRE «HOURIS» :

Aïcha Dahdouh clame son innocence avant le verdict

En Algérie, l'écrivain a été condamné en avril, par contumace, à trois ans de prison ferme dans une procédure distincte engagée à la suite d'une plainte de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme. La psychiatre reconnaît des divergences avec l'écrivain sur trois sujets qu'elle juge essentiels : l'Algérie, l'Islam et la Palestine. Poursuivie en Algérie pour divulgation de secret médical dans l'affaire liée au roman Houris de son époux Kamel Daoud, la psychiatre Aïcha Dahdouh rejette catégoriquement les accusations. A la veille du délibéré attendu aujourd'hui au tribunal d'Oran, elle défend son intégrité professionnelle et prend ses distances avec certaines positions de l'écrivain. «Je suis innocente. Je n'ai pas divulgué le secret médical. Je n'ai pas volé de dossier médical», affirme-t-elle dans un communiqué rendu public. Elle rappelle que le secret médical constitue «l'un des fondements de l'éthique médicale» et assure y avoir «toujours été fidèle». L'affaire a éclaté en novembre 2024, lorsque Saâda Arbane, survivante d'un drame familial survenu durant la décennie noire, a accusé Kamel Daoud de s'être inspiré de son histoire personnelle pour écrire Houris, récompensé par le prix Goncourt la même année. Victime d'une tentative d'égorgement, elle estime que «des éléments intimes de son parcours ont été utilisés sans son consentement». Saâda Arbane soupçonne la psychiatre, qui l'a suivie pendant plusieurs années, d'avoir transmis à son époux des

informations couvertes par le secret médical. Des accusations que cette dernière conteste fermement. Aïcha Dahdouh affirme avoir souhaité comparaître devant la justice algérienne, avant d'y renoncer en raison du retentissement des prises de position de son mari et d'une situation familiale douloureuse. Elle entend aussi faire entendre sa propre voix dans une controverse qui l'a placée au cœur d'un conflit judiciaire et médiatique. «La voix de Kamel Daoud ne doit pas effacer la mienne», souligne-t-elle. La psychiatre reconnaît, par ailleurs, des divergences avec l'écrivain sur trois sujets qu'elle juge essentiels : l'Algérie, l'Islam et la Palestine. Plus fondamentalement, écrit-elle, «ce qui nous sépare, c'est le regard porté sur la douleur d'autrui». Sur le plan judiciaire, les procédures engagées en France et en Algérie suivent des trajectoires distinctes. En France, Kamel Daoud a été relaxé dans une affaire de diffamation liée à des propos publiés dans Le Figaro. Le tribunal a estimé que Saâda Arbane n'était ni nommée ni clairement identifiable dans les déclarations poursuivies. En Algérie, l'écrivain a été condamné en avril, par contumace, à trois ans de prison ferme dans une procédure distincte engagée à la suite d'une plainte de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme. La plainte de Saâda Arbane s'inscrit dans un autre volet judiciaire. Le délibéré attendu à Oran doit désormais éclairer le sort des poursuites visant Aïcha Dahdouh.

PALESTINE OCCUPÉE

Guterres alerte sur un risque croissant de « nettoyage ethnique »

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est dit profondément alarmé, lundi, par les actions israéliennes en Cisjordanie occupée, mettant en garde contre un risque grandissant de « nettoyage ethnique » des Palestiniens.

Dans une déclaration publiée sur le réseau social américain X, Guterres a dénoncé l'expansion des colonies israéliennes, la poursuite des expulsions de Palestiniens de leurs terres ainsi que l'intensification des violences perpétrées par des colons. « Les colonies s'étendent, les expulsions se poursuivent sans relâche, les Palestiniens sont chassés de leurs terres, les violences des colons s'intensifient et des familles palestiniennes sont agressées », a-t-il déclaré. Le chef de l'ONU a averti que ces développements contribuaient à instaurer un environnement de plus en plus coercitif pour la population palestinienne.

« Nous assistons à un environnement de plus en plus coercitif, avec le spectre d'un nettoyage ethnique qui se profile toujours davantage », a-t-il souligné. Appelant à mettre fin à cette situation, Guterres a réaffirmé que la réalisation des droits légitimes du peuple palestinien constituait une condition indispensable à l'établissement d'une paix durable dans la région. « Cela doit cesser. Il ne peut y avoir de paix durable au Moyen-Orient sans la réalisation des droits légitimes du peuple palestinien à l'autodétermination », a-t-il insisté.

Les attaques de colons israéliens contre les Palestiniens et leurs terres en Cisjordanie occupée se sont intensifiées pendant la saison de la récolte des olives. Elles comprennent notamment des agressions contre les agriculteurs, des entraves à l'accès aux terres agricoles, des vols de récoltes et des dégradations d'oliviers.

Selon les données publiées en août par la Commission palestinienne de résistance à la colonisation et au mur, environ 780 000 colons israéliens vivaient en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est, à la fin du mois



de juillet 2026. La Commission recensait également 592 colonies et avant-postes israéliens dans le territoire.

DEUX AGRICULTEURS BLESSÉS LORS D'UNE ATTAQUE DE COLONS À DEIR JARIR, À L'EST DE RAMALLAH

Deux Palestiniens ont été blessés mardi lors d'une attaque de colons contre des cueilleurs d'olives dans le village de Deir Jarir, à l'est de Ramallah. Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté l'un des deux hommes.

Selon des sources locales citant des témoins, des colons ont attaqué des cueilleurs d'olives dans le secteur d'Al-Harayiq, faisant deux blessés. L'un a souffert d'asphyxie après avoir inhalé des gaz lacrymogènes, tandis que l'autre, un homme âgé, a subi de profondes blessures à la main.

Plus tôt, les forces d'occupation avaient fait irruption dans le village pour assurer la protection des colons. Elles ont arrêté l'agriculteur Anas al-Chajaïa lors de l'attaque contre les cueilleurs d'olives.

UNE FILLETTE SUCCOMBE À SES BLESSURES APRÈS DES TIRS ISRAÉLIENS À AL-MAWASI, À KHAN YOUNIS

La fillette Tahani Mohammed Said Shallalfa, âgée de six ans, a succombé mardi matin à ses blessures après avoir été touchée par des tirs des forces d'occupation israéliennes à Al-Mawasi, dans la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Gaza.

Dans le centre de la bande de Gaza, les forces d'occupation ont tiré un obus de char en direction d'une zone située au nord du camp de réfugiés d'Al-

Bureij, tandis que leurs véhicules militaires ont ouvert le feu vers les secteurs est du camp d'Al-Maghazi.

Des tirs nourris de véhicules militaires israéliens ont également été signalés dans les secteurs d'Al-Alam et d'Al-Chakouch, à l'ouest de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza.

Le bilan de l'offensive israélienne contre la bande de Gaza a atteint 74 561 morts et 175 759 blessés depuis le 7 octobre 2023, ont annoncé mardi des sources médicales.

Selon les mêmes sources, les hôpitaux de la bande de Gaza ont recensé, au cours des dernières 24 heures, six morts et 32 blessés.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre dernier, 1 565 personnes ont été tuées et 5 640 blessées, tandis que 845 corps ont été récupérés, ont-elles précisé.

Les sources médicales ont ajouté que plusieurs victimes se trouvaient toujours sous les décombres ou sur les routes, les équipes d'ambulanciers et de secours étant dans l'incapacité de les atteindre.

UNE COMMISSION DE L'ONU DÉNONCE DES CRIMES DE GUERRE ISRAÉLIENS DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS

La Commission internationale indépendante d'enquête des Nations unies sur le territoire palestinien occupé a indiqué qu'Israël avait commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dans les territoires palestiniens occupés, parallèlement au génocide qui se poursuit à Gaza.

La Commission a publié lundi son dernier rapport sur Gaza, soumise aux attaques et au blocus israéliens, ainsi que

sur les territoires palestiniens occupés.

Le rapport affirme qu'Israël y a commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, notamment des actes d'extermination, de persécution, de torture, de viol et d'autres formes de violence sexuelle. Il souligne que le génocide se poursuit à Gaza et que les civils palestiniens sont délibérément pris pour cible.

« Il a été établi qu'à Gaza, les responsables et les forces israéliens ont poursuivi des actes génocidaires, même après le prétendu accord de cessez-le-feu, dans l'intention de détruire totalement ou partiellement le peuple palestinien », indique le rapport.

Consacré aux homicides ainsi qu'aux atteintes à l'intégrité physique et mentale imputables à des acteurs étatiques, le document relève une forte dégradation de la situation en Cisjordanie occupée depuis le 7 octobre 2023.

Il fait état d'une hausse considérable du nombre de Palestiniens tués dans des frappes aériennes en Cisjordanie.

« Entre 2008 et le 6 octobre 2023, six Palestiniens ont été tués dans des frappes aériennes, contre 254 entre le 7 octobre 2023 et le 30 septembre 2026. Nous avons conclu que les Palestiniens de Cisjordanie avaient été ciblés en raison de leur nationalité, de leur race, de leur origine ethnique, de leur sexe et de leur âge », précise le rapport.

La torture, les violences portant atteinte à la santé reproductive, les viols et les autres formes de violence sexuelle s'inscrivent, selon le document, dans une attaque plus large contre la population civile de Cisjordanie. Les violences sexuelles sont utilisées pour déplacer, soumettre et désta-

biliser le peuple palestinien, ajoute-t-il.

DES ENFANTS DÉLIBÉRÉMENT TUÉS EN CISJORDANIE, SELON LA COMMISSION

« Les forces israéliennes ont délibérément tué des enfants en Cisjordanie, comme à Gaza, et gravement porté atteinte à leur santé physique et mentale, exerçant ainsi une persécution fondée sur l'âge contre les enfants palestiniens », souligne le rapport.

Les opérations israéliennes menées depuis janvier 2025 ont provoqué le déplacement du plus grand nombre de Palestiniens en Cisjordanie depuis 1967, selon la Commission. En août 2026, 34 176 Palestiniens avaient été contraints de quitter leur lieu de vie.

Le rapport conclut qu'Israël mène depuis octobre 2023 une attaque généralisée et systématique contre les civils en Cisjordanie, à travers des opérations également soutenues par les violences de colons israéliens qui s'emparant de terres palestiniennes.

Selon le document, l'attitude des autorités israéliennes durant cette période montre que ces opérations et les violences des colons s'inscrivent dans une attaque coordonnée contre les Palestiniens.

« UNE STRATÉGIE PLUS LARGE »

Cité dans le rapport, le président de la Commission, Srinivasan Muralidhar, a déclaré que « les homicides et les blessures délibérément infligés aux civils palestiniens en Cisjordanie, la destruction de leurs maisons et le refus persistant d'Israël de reconnaître sa responsabilité s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à détruire les Palestiniens, à les déplacer et à leur imposer des conditions rendant la vie impossible ». L'extension du contrôle territorial israélien à Gaza continue d'entraîner la mort de civils palestiniens ou de leur causer des préjudices lorsqu'ils s'approchent de la « ligne jaune », contrôlée par l'armée israélienne, ou la franchissent, a-t-il souligné. Selon Muralidhar, la volonté d'Israël de réduire au minimum la population palestinienne tout en s'emparant du plus vaste territoire possible découle de ses politiques coloniales et s'inscrit dans la continuité de pratiques historiques et de schémas d'action. Il a également affirmé qu'Israël entravait toute initiative concrète visant à permettre aux Palestiniens d'exercer leur droit à l'autodétermination.

Les signes précoces du diabète qui doivent vous alerter

Le diabète est une maladie avec laquelle on peut vivre normalement à condition d'être diagnostiqué tôt et d'avoir un traitement adapté. Quand il n'est pas traité, le diabète peut entraîner des complications graves. C'est pourquoi il est important de connaître les signes précoces de la maladie.

QU'EST-CE QUE LE DIABÈTE ?

Le diabète est une maladie chronique qui se traduit par la présence d'un excès de sucre dans le sang, appelé glycémie.

Le diagnostic est posé :

quand la glycémie à jeun est égale ou supérieure à 1,26 g/l ou 7 mmol/l de sang lors de deux dosages successifs (par prise de sang). Chaque prélèvement sanguin est réalisé après un jeûne de 8 heures.

en présence de symptômes de diabète associés à une glycémie égale ou supérieure à 2 g/l de sang, à n'importe quel moment de la journée.

On distingue le diabète de type 1 du diabète de type 2. Dans le diabète de type 1, le pancréas ne fabrique plus d'in-



suline, hormone qui régule le taux de sucre dans le sang. Dans le diabète de type 2, le corps produit encore de l'insuline mais son utilisation n'est pas efficace, ce qui rend difficile la régulation de la glycémie.

Le diabète de type 1 survient surtout durant l'enfance ou l'adolescence. Le diabète de type 2 touche généralement les adultes, mais la prévalence chez les enfants est en augmentation.

QUELS SONT LES SIGNES AVANT-COUREURS DU DIABÈTE ?

Dans le monde, 212 millions de personnes vivent avec le diabète sans le savoir. Cette maladie peut ne provoquer aucun symptôme chez

certaines personnes. Mais le plus souvent, elle se manifeste par : une augmentation de la soif.

une augmentation de la faim.

des envies fréquentes d'uriner.

une prise ou une perte de poids importante.

une fatigue ou une perte d'énergie importante.

une vision trouble.

des blessures (plaies, bleus) qui mettent du temps à guérir.

Des difficultés à obtenir ou à maintenir une érection/

Parfois le diabète est diagnostiqué après un épisode d'acidocétose diabétique, une complication grave et potentiellement mortelle qui résulte d'un taux élevé de corps cétoniques dans le corps.

QUELQUES CONSEILS POUR PRÉVENIR LE DIABÈTE

Il n'existe aucun moyen de prévenir l'apparition du diabète de type 1. En revanche, il est possible de diminuer votre risque de développer un diabète de type 2 en changeant vos habitudes de vie :

adopter une alimentation saine qui fait la part belle aux aliments qui aident à réguler le taux de sucre dans le sang (fruits et légumes, viandes maigres, poisson gras, protéines d'origine végétale, produits laitiers...).

pratiquer une activité physique régulière.

maintenir un poids santé : si vous avez un prédiabète et que vous êtes en surpoids, perdre 5 % de votre poids peut retarder ou même prévenir le diabète de type 2.

DIABÈTE DE TYPE 2 Prendre son petit-déjeuner à cette heure de la journée

réduit le risque

Une étude américaine vient de démontrer que manger son petit-déjeuner tôt le matin peut réduire les risques de développer un diabète de type 2. Selon les chercheurs de l'université Northwestern à Chicago, les personnes qui mangent avant 8h30 présentent moins de résistance à l'insuline et une glycémie plus basse. Explications !

MANGER TÔT PEUT DIMINUER LES RISQUES DE DÉVELOPPER UN DIABÈTE DE TYPE 2

Des chercheurs de l'université Northwestern à Chicago aux États-Unis ont révélé, lors de la réunion annuelle de l'Endocrine Society, que manger son petit-déjeuner avant 8h30 pourrait aider à diminuer la glycémie et la résistance à l'insuline. Autrement dit, manger tôt pourrait réduire les risques de développer un diabète de type 2. Pour parvenir à ce constat, les chercheurs ont analysé les données médicales de 10 575 volontaires divisés en trois groupes. Le premier groupe avait pour consignes, d'étaler les repas sur moins de 10 heures, le deuxième devait étaler les repas entre 10 et 13 heures et le troisième sur plus de 13 heures. Les scientifiques ont ainsi relevé qu'un espacement trop court entre les repas pouvait augmenter la résistance à l'insuline. Ils ont également remarqué que les personnes qui mangent avant 8h30 du matin présentent moins de résistance à l'insuline et ont une glycémie plus basse, et ce, qu'importe le temps laissé entre les repas. Comme l'explique Marriam Ali, l'auteure principale de l'étude, « Nous avons constaté que les personnes qui commençaient à manger plus tôt dans la journée avaient une glycémie plus basse et une moindre résistance à l'insuline, qu'elles limitent leur consommation alimentaire à moins de 10 heures par jour ou qu'elles soient réparties sur plus de 13 heures par jour ».

UNE ALIMENTATION LIMITÉE DANS LE TEMPS

En présentant leurs résultats, les chercheurs ont rappelé que de précédentes études avaient déjà démontré qu'une alimentation limitée dans le temps (c'est-à-dire une alimentation dont la plage horaire de consommation de nourriture est limitée à moins de 10 heures par jour) est synonyme d'amélioration de la santé métabolique et s'avère donc une piste de prévention du diabète. Selon Marriam Ali, « Avec une augmentation des troubles métaboliques tels que le diabète, nous voulions élargir notre compréhension des stratégies nutritionnelles pour aider à répondre à cette préoccupation ». Ce à quoi elle conclut : « Les résultats suggèrent que le timing est plus fortement associé aux mesures métaboliques qu'à la durée, et soutiennent les stratégies alimentaires précoces ».

Connaissez-vous les pouvoirs du microbiote sur votre santé ?

La flore intestinale, aussi appelée microbiote, renferme des milliards de bactéries qui jouent un rôle dans la digestion, mais pas seulement. Le microbiote aurait une influence sur le système immunitaire, l'appétit, mais aussi sur certaines maladies.

QU'EST-CE QUE LE MICROBIOTE ?

Le microbiote désigne l'ensemble des micro-organismes qui logent dans l'intestin grêle et le côlon. On parle de 100 000 milliards de bactéries, virus et autres champignons non pathogènes, qui se forment dès l'accouchement à partir de la flore fécale et vaginale maternelle.

Ces micro-organismes présents dans notre flore intestinale représentent plus de la moitié de nos cellules et pèsent jusqu'à deux kilogrammes chez l'adulte. On a longtemps pensé que le microbiote avait uniquement un rôle digestif. Mais de nombreuses études ont montré que la flore intestinale intervenait à plusieurs niveaux dans l'organisme. Certains considèrent même que le microbiote est notre "deuxième cerveau", car il serait doté de 5 millions de neurones.

UN ALLIÉ DE TAILLE CONTRE LES INFECTIONS

Le microbiote est indispensable au bon fonctionnement du système immunitaire. On sait qu'il forme une barrière dans l'intestin empêchant les agents pathogènes de pénétrer dans le sang. Mais ce n'est pas tout. Selon plusieurs études, le microbiote aiderait, de façon indirecte, les poumons à combattre les infections virales et bactériennes en libérant diverses molécules. Des travaux scientifiques ont également montré que les bactéries intestinales qui produisent la vitamine B2, sécrètent aussi une substance indispensable à la fabrication d'un type de globules blancs. Il s'agit de lymphocytes T qui participent à la défense contre les virus et microbes présents dans la muqueuse intestinale mais aussi dans le sang, le foie, les poumons, le pancréas...

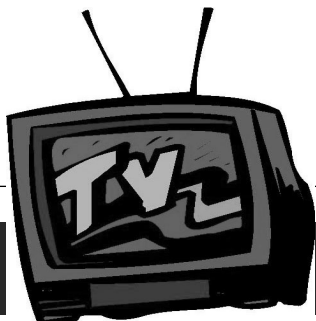
MICROBIOTE ET SANTÉ MENTALE

Plusieurs études scientifiques suggèrent qu'il existe un lien entre un déséquilibre du microbiote intestinal et l'apparition de troubles neuropsychiatriques comme la schizophrénie, l'autisme ou la dépression. On a récemment découvert que la sérotonine, un neurotransmetteur qui intervient dans la régulation de l'humeur et qu'on appelle aussi "hormone du bien-être", est produite à plus

de 90% par les bactéries qui logent dans l'intestin. Ce qui explique qu'on s'intéresse de plus en plus au microbiote et à l'alimentation des patients atteints d'une maladie psychique, dont la dépression.

UN RÉGULATEUR D'APPÉTIT

Des neurobiologistes ont récemment découvert chez des souris, grâce à des techniques d'imagerie médicale, que des bactéries présentes dans le microbiote agissent sur une zone cérébrale régulant l'appétit. L'intestin et le cerveau interagissent en permanence par la voie sanguine, immunitaire ou nerveuse. "Lorsque nous mangeons, des fragments de bactéries intestinales passent dans le sang au bout de quelques minutes et se dirigent vers le cerveau", explique Pierre-Marie Lledo, directeur du Laboratoire perception et mémoire au CNRS. "Après avoir franchi différentes barrières, ils sont détectés par un récepteur présent à l'intérieur des cellules, en particulier les cellules immunitaires, qui met au repos des neurones situés dans l'hypothalamus et contrôlant la faim. En clair, le microbiote intestinal envoie au cerveau un signal de satiété par l'intermédiaire de composés bactériens", résume le chercheur.



Selection du jour

TF1

21h10

Tracker

Avec Justin Hartley, Abby McEnany, Fiona Rene, Eric Graise, Brent Sexton, Floriana Lima, Freda Foh Shen, Jolie Jenkins, Johnny Rey Diaz, Morgan Taylor Campbell, Michael Dallamore, Ted Cole, Simon Leung

En enquêtant sur la disparition d'une nettoyeuse de scènes de crime, Colter Shaw découvre que la jeune femme était fascinée par les affaires non résolues. Ses recherches le mènent rapidement sur la piste d'un club de détectives amateurs. Malheureusement, la traque menée par ce groupe clandestin pour démasquer un dangereux tueur en série se retourne brutalement contre eux. Confronté à un adversaire redoutable qui élimine les membres un à un, Colter doit utiliser tous ses talents de pisteur pour stopper ce tueur de l'ombre avant qu'il ne fasse de nouvelles victimes.

5
21h05

La grande librairie

Réalisateur : Adrian Soland

Le grand rendez-vous de l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse... Augustin Trapenard convie des auteurs venus d'univers différents. «La grande librairie» a toujours pour seul mot d'ordre le plaisir de découvrir de nouvelles contrées littéraires et d'assister à des rencontres entre auteurs, qui échangent sur leurs ouvrages et apportent leur éclairage personnel. Auteurs confirmés ou talents naissants, ils révèlent à demi-mots leurs secrets de fabrication. Des rubriques régulières viennent ponctuer l'émission, notamment la découverte d'une librairie dans les quatre coins de l'Hexagone et le coup de coeur des libraires.



6

21h10

La France a un incroyable talent

Présenté par : Karine Le Marchand

Pour cette nouvelle soirée d'auditions, Marianne James, Éric Antoine, Hélène Ségara et Sugar Sammy vont devoir s'attendre à tout... et surtout à de l'inattendu ! Les candidats peuvent débarquer avec un talent parfaitement maîtrisé... ou une



idée que personne n'avait vue venir. Le résultat ? Des numéros qui bluffent, qui font rire, qui impressionnent et parfois qui laissent le jury franchement perplexe ! La soirée risque une nouvelle fois de réserver quelques surprises. Car sur cette scène, personne n'est venu faire de la figuration : performances XXL, idées complètement folles, prises de risques.

france
2

21h10

Au sein des autres



Avec Virginie Ledoyen, Honorat Bellet, Cyril Descours, Ninon Veys, Caroline Anglade, Constantin Vidal, Olivia Kuy, Christine Brücher, Grégory Lu, Yilin Yang, Léni Denis, Abdelmadjid Guemri, Ceryse Marlin, Alphonse Lafontaine, Arsen Cheruel

Fabrice est un ouvrier du bâtiment discret et peu loquace. Fils d'un ancien champion cycliste à la virilité excessive, ce sportif acharné vit dans l'ombre d'un modèle masculin écrasant. À la suite d'un banal accident de vélo, Fabrice apprend avec stupeur qu'il est atteint d'un cancer du sein, une pathologie rare chez les hommes.

france
3

21h10

Des racines et des ailes

Présenté par : Carole Gaessler

Les Hauts-de-France sont une terre d'architecture et de savoir-faire. La révolution industrielle, la naissance de la villégiature britannique, les reconstructions d'après-guerre sont autant d'événements qui ont poussé architectes, grands patrons et artisans à l'excellence. Aujourd'hui, cet héritage est perpétué, voire relancé par une nouvelle génération. À Arras, Laurence Mortier, historienne, repart sur les traces de Pierre Paquet, qui a reconstruit la ville à l'identique après la Première Guerre mondiale, reprenant les codes de l'architecture flamande. Raphaël Dervaux, jeune fromager d'Arras, parcourt les plus belles routes de la région à la recherche des fromages les plus rares.

W9
19h25

Enquêtes criminelles

Présenté par : Nathalie Renoux, Michel Mary

Le 28 janvier 2015, Marc Demeulemeester signale la disparition de son beau-fils Antoine Dupont, un adolescent de 15 ans originaire de Gonnehem, dans le Pas-de-Calais. Pendant plus d'un an, Sabine, la mère d'Antoine, a cru qu'elle reverrait son fils vivant. Dès le début de l'enquête, Marc Demeulemeester remue ciel et terre pour retrouver celui qu'il semble considérer comme son fils. L'homme, qui apparaît profondément désespéré, mobilise tout le village lors des recherches, affiche des tracts partout, multiplie les appels devant les caméras de télévision, sollicite même l'aide du président de la République... Pendant treize mois, les enquêteurs examinent toutes les pistes.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

15,5 La consommation quotidienne d'électricité en Turquie en hausse de 15,5 % le 26 octobre.

RÉUNION QUADRIPARTITE SUR LA CRISE AU MOYEN-ORIENT

Pezeshkian s'engage à soutenir tout accord garantissant «l'unité, la sécurité et le développement» régional

Pezeshkian s'engage à soutenir tout accord garantissant «l'unité, la sécurité et le développement» régional. L'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan ont envoyé de hauts responsables à Téhéran pour empêcher une nouvelle escalade régionale. Deux priorités dominent les discussions, selon des responsables régionaux : éviter une reprise de la guerre entre l'Iran et les États-Unis et mettre fin aux attaques des houthis contre le royaume. Une rencontre diplomatique exceptionnelle s'est tenue lundi 26 octobre à Téhéran. Des responsables saoudiens, turcs et pakistanais se sont entretenus avec les dirigeants iraniens pour tenter de désamorcer les tensions régionales, alors que les menaces d'une reprise des frappes américaines et israéliennes contre l'Iran se multiplient. Une réunion quadripartite réunissant de hauts responsables de l'Iran, de la Turquie, de l'Arabie saoudite et du Pakistan s'est ouverte lundi à Téhéran, avec pour priorités la sécurité régionale et les crises en cours au Moyen-Orient. À cette occasion, le président iranien Massoud Pezeshkian a réaffirmé le soutien de son pays à toute initiative garantissant l'unité du monde musulman. Organisés dans la capitale iranienne, ces pourparlers portent spécifiquement sur la sécurité régionale, les activités d'Israël au Moyen-Orient, ainsi que sur l'évolution de la situation en Palestine et au Liban. Signe du poids géopolitique de la rencontre réunissant ces membres de «l'Alliance de La Mecque»,

les délégations sont composées de hauts responsables de la sécurité et de la défense. Le sommet, organisé par Mohsen Rezaï, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale d'Iran, réunit le directeur de l'Organisation nationale de renseignement turc (MIT), Ibrahim Kalin, le ministre saoudien de la Défense, le prince Khalid ben Salmane, et le chef d'état-major de l'armée pakistanaise, le général Asim Munir. Du côté iranien, le président Massoud Pezeshkian et le ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi participent directement aux échanges. Dans un communiqué écrit publié par la présidence iranienne, Pezeshkian a souligné la volonté ferme de Téhéran d'approfondir la coopération régionale et de surmonter les clivages. «L'Iran soutient les démarches visant à éliminer les différends entre les pays islamiques et à exploiter leurs capacités communes, ainsi que tout accord qui permettra de renforcer l'unité, la sécurité et le développement dans la région», a déclaré le chef de l'État. Insistant sur la nécessité d'une réponse concertée face aux défis actuels, le président iranien a ajouté : «En utilisant leurs capacités communes, les pays islamiques peuvent offrir au monde un modèle de justice et de développement. Nous soutenons tout accord de nature à assurer l'unité des pays islamiques.»

ÉVITER LA REPRISE D'UN CONFLIT RÉGIONAL
Deux dossiers dominent les discus-

sions. Le premier concerne le risque d'une nouvelle confrontation entre Washington et Téhéran. Les trois puissances souhaitent relancer les négociations et éviter un embrasement susceptible de déstabiliser l'ensemble du Moyen-Orient et de menacer notamment les infrastructures énergétiques et le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz. Le second dossier concerne le Yémen. L'Arabie saoudite fait face à une intensification des attaques des rebelles houthis, soutenus par l'Iran, contre son territoire et ses installations pétrolières. Riyad cherche en particulier à obtenir de Téhéran qu'il use de son influence sur les rebelles pour réduire les hostilités. La démarche illustre un changement d'approche. Malgré leurs différends avec la République islamique, les trois pays privilégient une négociation directe afin de protéger leurs intérêts sécuritaires et économiques. Le Pakistan et la Turquie pourraient aussi faciliter les échanges entre Washington et Téhéran. À l'issue des rencontres, les quatre pays sont convenus de poursuivre leurs discussions sur la sécurité régionale. Aucun accord concret n'a toutefois été annoncé.

LE MOYEN-ORIENT EN ALERTE FACE À LA MENACE D'UNE NOUVELLE OFFENSIVE ISRAËLO-AMÉRICAINE CONTRE L'IRAN

Les États-Unis et Israël envisageraient de nouvelles frappes contre l'Iran après les échéances élec-



torales israélienne et américaine. Téhéran menace de riposter contre les intérêts américains, faisant craindre un embrasement du Golfe. Malgré les efforts de médiation régionaux, les désaccords entretiennent le risque d'une nouvelle guerre. Les signaux d'une reprise des hostilités contre l'Iran se multiplient. Washington et l'entité sioniste auraient élaboré des plans pour une campagne de frappes, tandis que Téhéran promet une riposte d'une ampleur inédite. Selon un article du New York Times publié le 21 octobre, les États-Unis et Israël préparent une série de frappes contre l'Iran, susceptible de viser ses installations nucléaires, ses arsenaux de missiles et ses infrastructures énergétiques. ABC News et CNN ont eux aussi rapporté des préparatifs militaires avancés. Les États-Unis renforcent parallèlement leur dispositif militaire régional, notamment en déployant des moyens navals et aériens supplémentaires. Le président américain Donald

Trump a toutefois affirmé le 8 octobre qu'aucune attaque américaine ne serait lancée avant les élections de mi-mandat.

QUI PRÉPARE LA PAIX PRÉPARE LA GUERRE

L'Iran affirme, de son côté, avoir renforcé ses capacités de défense et prévient qu'une offensive provoquerait des représailles contre les intérêts américains dans la région. Les monarchies du Golfe redoutent particulièrement des attaques contre leurs installations pétrolières et gazières. Le détroit d'Ormuz, déjà perturbé par les affrontements, demeure un point de tension stratégique. Face au risque d'embrasement, plusieurs médiateurs régionaux, notamment le Qatar et le Pakistan, tentent de maintenir un canal diplomatique entre Washington et Téhéran. Mais les divergences sur le nucléaire iranien, les sanctions et la liberté de navigation dans le Golfe continuent de bloquer les négociations.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Les mégaprojets lancés par l'Algérie qui changent le continent et boostent l'intégration africaine

L'Algérie a vocation à jouer un rôle central dans la dynamique du développement continental grâce à sa position stratégique, son poids économique et son engagement constant en faveur de l'intégration économique africaine. C'est le constat dressé par un responsable de la Banque africaine de développement (BAD), qui voit dans les grands projets structurants lancés par Alger les fondations d'une Afrique plus connectée et plus souveraine. Dans un entretien à l'APS en marge des assemblées annuelles de la BAD qui se tiennent à Brazzaville, le responsable du bureau pays du Groupe de la BAD pour l'Algérie, Abdoukader Dileita, a été catégorique : plusieurs projets structurants, à l'image du gazoduc transsaharien (TSGP), de la Route de l'unité africaine et de la dorsale transsaharienne à fibre optique, « font de l'Algérie le pivot naturel de l'intégration africaine ». Abordant la place de l'Algérie dans la dynamique de développement continental, M. Dileita a affirmé que « l'Algérie a vocation à être un pilier du développement africain », estimant qu'il s'agit d'« une réalité que les faits fondent et que les chiffres confirment ». Cette réalité se mesure d'abord par son poids institutionnel. L'Algérie est le troisième actionnaire africain de la BAD, une banque qui a mobilisé plus de 26 milliards de dollars au titre de la coopération avec les partenaires africains, en plus de l'annulation de la dette de 18 pays africains et de ses contributions régulières au Fonds africain de développement (FAD). Mais le rôle de l'Algérie dépasse le cadre financier. Le pays occupe une position stratégique majeure grâce à sa superficie, la plus grande d'Afrique, son poids

économique, ses immenses ressources énergétiques et son rôle diplomatique historique. Il constitue ainsi « un pont naturel entre la Méditerranée, le Maghreb, le Sahel et l'Afrique subsaharienne », a ajouté le responsable de la BAD. Une position singulière, « en tant que pays africain pleinement engagé dans le continent, puissance méditerranéenne et trait d'union naturel entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe », ce qui constitue, selon lui, « une chance historique pour le continent ». La doctrine algérienne de l'intégration repose sur des projets physiques qui brisent l'enclavement.

TROIS CHANTIERS TITANESQUES ILLUSTRENT CETTE VISION

D'abord, la Route transsaharienne, rebaptisée Route de l'Unité Africaine. Longue de près de 10.000 km, elle relie Alger à Lagos, traversant le Niger et le Nigeria. Son tronçon algérien est achevé à 100%, et Alger pousse pour la finalisation des tronçons restants au Niger. C'est l'artère routière du continent, qui permettra la circulation des personnes et des marchandises du Nord au Sud. Ensuite, le rail. La future ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, dont le premier tronçon Laghouat-Ghardaïa-El Ménéa a été financé avec le soutien de la BAD, est un projet d'intégration nationale à portée continentale. À terme, il vise à connecter le réseau algérien aux pays du Sahel. M. Dileita a d'ailleurs souligné que ce partenariat a permis de « consolider les relations de confiance et le partage d'expertise entre les équipes de la Banque et les institutions algéri-

ennes ». Dans le domaine aérien et maritime, la stratégie est la même. Air Algérie multiplie les ouvertures vers l'Afrique avec ses nouvelles lignes vers Conakry, Brazzaville, Lagos et Tripoli, faisant d'Alger un hub entre l'Afrique et l'Europe. Sur le plan maritime, les ports algériens sont modernisés pour devenir des plateformes de transbordement pour le Sahel.

Enfin, le numérique avec la dorsale transsaharienne à fibre optique, qui doit relier Alger à Abuja, pour désenclaver numériquement le Sahel et réduire la fracture digitale. Le rôle pivot de l'Algérie est aussi énergétique. Le responsable de la BAD a souligné le rôle de l'Algérie dans la sécurité énergétique régionale à travers ses exportations de gaz naturel et les projets d'interconnexion. Le projet phare est le Gazoduc Transsaharien (TSGP), un tube de plus de 4.000 km qui doit transporter le gaz nigérien vers l'Europe via le Niger et l'Algérie. Au-delà de sa dimension commerciale, c'est un projet d'intégration qui apportera de l'énergie, des revenus de transit et de l'électricité aux régions traversées au Sahel. M. Dileita a également mis en avant un autre atout stratégique : l'agriculture et les engrais. Le savoir-faire algérien dans le développement agricole en zones sahariennes constitue « un modèle à fort potentiel pour le continent africain », notamment face aux changements climatiques. Avec ses immenses capacités de production d'engrais phosphatés et azotés, l'Algérie pourrait jouer un rôle stratégique dans la sécurité alimentaire du continent, offrant « une alternative africaine crédible »

face aux perturbations des approvisionnements internationaux venues d'ailleurs. Tout cet engagement repose, selon le responsable de la BAD, sur une doctrine claire portée par les hautes autorités du pays : la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, considérées comme « un catalyseur de paix, de prospérité partagée et de développement durable ». Cette approche se matérialise par d'importants financements via l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, qui finance des projets concrets en Afrique : hôpitaux, écoles, puits, routes.

L'Algérie apporte aussi des contributions directes aux mécanismes de développement du continent, avec notamment une participation de 15 millions de dollars au Fonds africain de développement (FAD), une contribution saluée par le président du Groupe de la BAD, Sidi Ould Tah.

« Une doctrine fondée sur le respect des priorités souveraines des pays africains, la promotion de projets structurants et le renforcement de la souveraineté des nations », a expliqué M. Dileita. Un modèle qui tranche avec les approches conditionnelles et qui explique pourquoi le partenariat entre l'Algérie et la BAD « dépasse le cadre d'une simple relation financière pour reposer avant tout sur une relation de confiance édifée dans la durée ». De la route au gazoduc, de la fibre optique au rail, l'Algérie est en train de transformer son avantage géographique en levier d'intégration pour tout le continent.

B. KH.